

Données  
sociodémographiques **en bref**

Juin 2015 | Volume 19, numéro 3

**Viellissement démographique au Québec :  
comparaison avec les pays de l'OCDE**

par Ana Cristina Azeredo et Frédéric F. Payeur

Sujet de bien des préoccupations au Québec comme ailleurs dans le monde, le vieillissement de la population est une tendance démographique majeure qui s'intensifiera au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans la plupart des pays développés, le vieillissement démographique a débuté il y a plusieurs décennies alors que dans les pays en développement, ce phénomène est relativement récent. L'ampleur et la vitesse avec lesquelles les populations vieillissent varient cependant d'un pays à l'autre, ce qui invite aux comparaisons fréquentes, qui elles-mêmes peuvent fluctuer en fonction des révisions successives des hypothèses de projection.

La présente étude dresse une comparaison inédite de l'évolution passée et future du vieillissement démographique du Québec avec celle des 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), selon les données disponibles en février 2015. Elle tient donc compte de la récente mise à jour des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec diffusée en septembre 2014.

Plusieurs indicateurs démographiques peuvent servir à l'analyse et à la comparaison du vieillissement. La répartition des populations par grands groupes d'âge, le rapport de dépendance démographique, la vitesse d'accroissement de la part des

personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que la croissance relative de la population de 80 ans et plus seront ici analysés entre 1950 et 2050, période où des données sont disponibles pour tous les pays<sup>1</sup>.

**Rappel du contexte québécois**

Depuis quelques décennies, la population québécoise connaît un vieillissement important dont la poursuite est inéluctable. Le poids démographique des personnes âgées augmentera progressivement avec l'arrivée graduelle dans le groupe des 65 ans et plus des grandes cohortes du *baby-boom* (nées entre 1946 et 1966). La figure 1 présente l'évolution en termes relatifs des grands groupes d'âge de la population québécoise entre 1950 et 2050. Cette figure nous permet de constater que la hausse séculaire de

**TABLE DES MATIÈRES**

Viellissement démographique au Québec : comparaison avec les pays de l'OCDE	1
La privation matérielle des ménages	10
Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec	19
Les estimations du revenu de l' <i>Enquête nationale auprès des ménages</i> : quelques résultats d'un exercice de validation	23

1. Pour le Québec, les estimations de population de 1950 à 2013 ont été produites par Statistique Canada, tandis que les données projetées proviennent du scénario de référence de l'édition 2014 des projections réalisées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2014). De manière à mieux faire ressortir les différences avec le Québec, les données du Canada hors Québec sont privilégiées à celles de l'ensemble du Canada. Ces données sont celles des plus récentes estimations et perspectives démographiques de Statistique Canada (2014a, 2014b). Pour les autres pays membres, les données sont tirées de la base de données de l'OCDE, mais elles proviennent majoritairement des agences statistiques de chacun des pays. On trouve sur le site Internet de l'OCDE les hypothèses de projection de chacun des pays membres.

la part des aînés s'accélère entre 2010 et 2030. Elle pourrait ensuite croître plus lentement jusqu'en 2050 si, notamment, l'espérance de vie continue de progresser (Payeur, 2012). Entre 1950 et 2010, le poids démographique des 65 ans et plus est passé de 5,7 % à 15,3 %. En 2030, il devrait s'élever à environ 25 %, pour atteindre 27 % en 2050 selon le plus récent scénario de référence.

En contrepartie, la part des 20-64 ans est appelée à diminuer entre 2010 et 2030, à mesure que les générations du *baby-boom* quitteront ce groupe pour entrer dans celui des 65 ans et plus. À l'horizon

### Qu'est-ce que le vieillissement démographique ?

Le vieillissement démographique résulte de l'allongement de l'espérance de vie et, surtout, de la baisse de la fécondité. Ce phénomène est une conséquence fondamentale de la transition démographique, qui voit les pays passer d'un régime de forte mortalité et de forte fécondité à un régime de faible mortalité et de faible fécondité.

Dans plusieurs pays, le vieillissement est accentué par les fluctuations de la fécondité observées au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Au Québec, ces fluctuations ont engendré un *baby-boom* de forte amplitude (Légaré, 2003) qui fut suivi d'un *baby-bust* (chute de la fécondité) particulièrement rapide et marqué. Le *baby-boom* aura d'abord retardé le vieillissement en gonflant successivement la part des 0-19 ans et des 20-64 ans, mais il l'accélère au moment où ses cohortes atteignent l'âge de 65 ans.

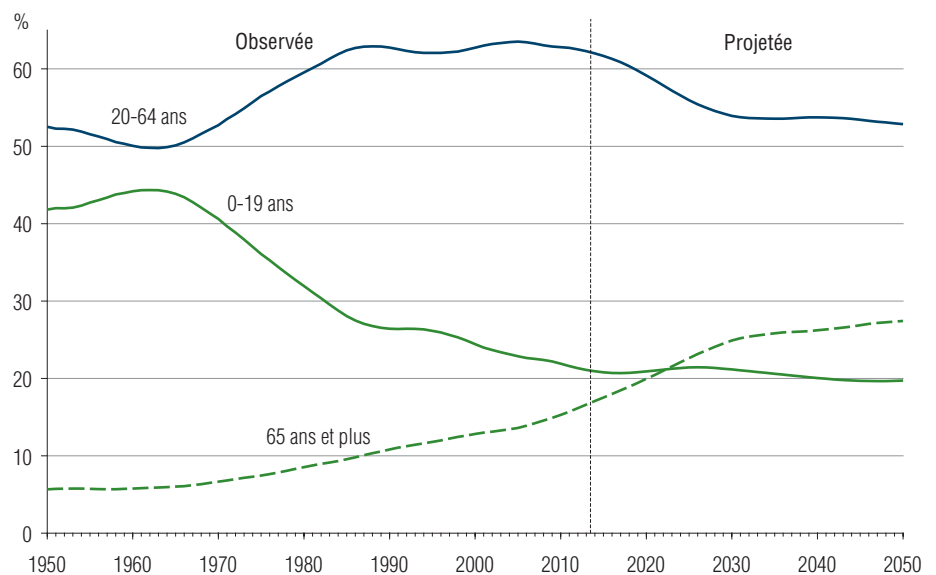
2050, cette part demeure toutefois légèrement supérieure à ce qu'elle était dans les années 1950-1960. Les changements projetés sont moins marqués chez les jeunes : la part des 0-19 ans pourrait se maintenir autour de 20 % au cours des 40 prochaines années. Elle devrait cependant devenir inférieure à celle des aînés à compter de 2023.

La figure 2 présente les pyramides des âges de la population québécoise des années 1970, 2010 et 2050. Les générations nombreuses du *baby-boom* apparaissent bien en évidence en 1970 et en 2010, lorsqu'elles étaient respectivement âgées de 4 à 24 ans et de 44 à 64 ans. En 2050, ces générations se démarquent à peine, étant donné qu'un nombre élevé de personnes nées au cours de ces années seront déjà décédées.

### Les grands groupes d'âge

La figure 3 présente en un seul coup d'œil l'évolution de la structure par âge de la population du Québec et des pays membres de l'OCDE pour les années 1970, 2010 et 2050. On retrouve la part du groupe des 0-19 ans en abscisse et la part des 65 ans et plus en ordonnée. Les diagonales situent la part des 20-64 ans, par complément à 100 % des deux premières parts. Le déplacement graduel des points vers le coin supérieur gauche de la figure est le signe que le vieillissement touche tous les pays. La grande dispersion des points témoigne toutefois d'une importante variété de structures par âge.

Figure 1  
Proportion des grands groupes d'âge, Québec, 1950-2050



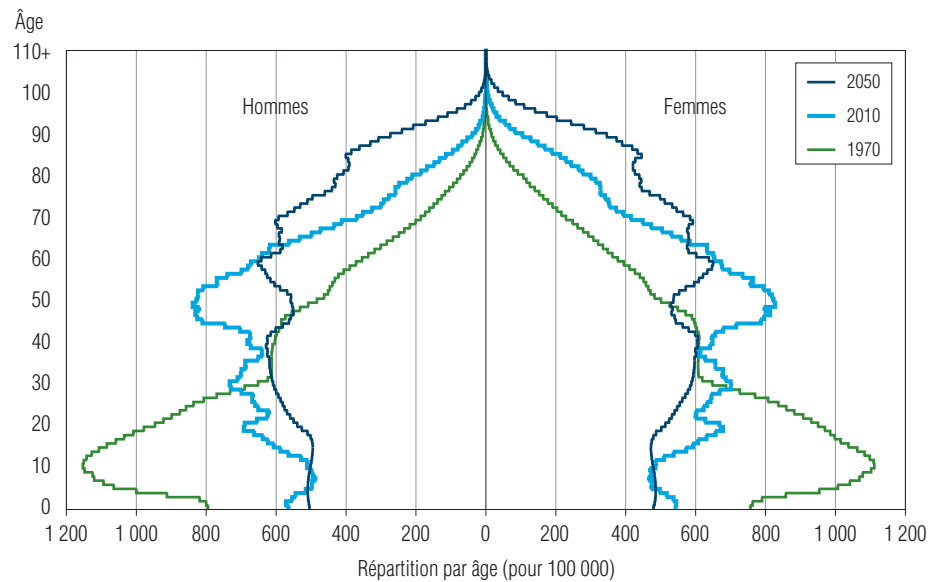
Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (1950-2013) ; Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, édition 2014* (2014-2050).

En 1970, le Québec affiche une part de 65 ans et plus (6,7 %) parmi les plus faibles, aux côtés du Canada hors Québec, de la Nouvelle-Zélande, de l'Islande et d'Israël (voir l'annexe 1 pour les données détaillées). À cette époque, cette proportion est près du double dans plusieurs pays européens, où le vieillissement a été amorcé plus tôt.

En 2010, le Québec se retrouve plutôt au milieu de la distribution des pays. Tant la part des aînés que celle des 20-64 ans ont connu une augmentation d'environ 10 points de pourcentage par rapport à l'année 1970, et ce, aux dépens de la proportion des jeunes qui baisse de 19 points. La hausse de la proportion des personnes âgées est l'une des plus élevées parmi les pays de l'OCDE ; seuls le Portugal, l'Italie et le Japon ont vu leur part d'aînés s'accroître davantage durant cette période. Le Québec affiche alors une proportion de 20-64 ans (62,8 %) parmi les plus importantes, derrière la Corée du Sud, la Slovaquie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Espagne.

En 2050, le Québec devrait continuer à se positionner à peu près au milieu de la distribution des pays de l'OCDE, avec environ 53 % de 20-64 ans et davantage d'aînés que de jeunes (un peu plus de 27 % contre près de 20 %). Si les hypothèses des projections démographiques des différents pays se réalisaient, en 2050, la structure par âge du Québec serait comparable à celle de pays tels que la Finlande, les Pays-Bas, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, l'Estonie, l'Autriche, la Hongrie et la Suisse.

Figure 2  
**Pyramides des âges, Québec, 1970, 2010 et 2050**



Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (1970 et 2010) ; Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, édition 2014 (2050)*.

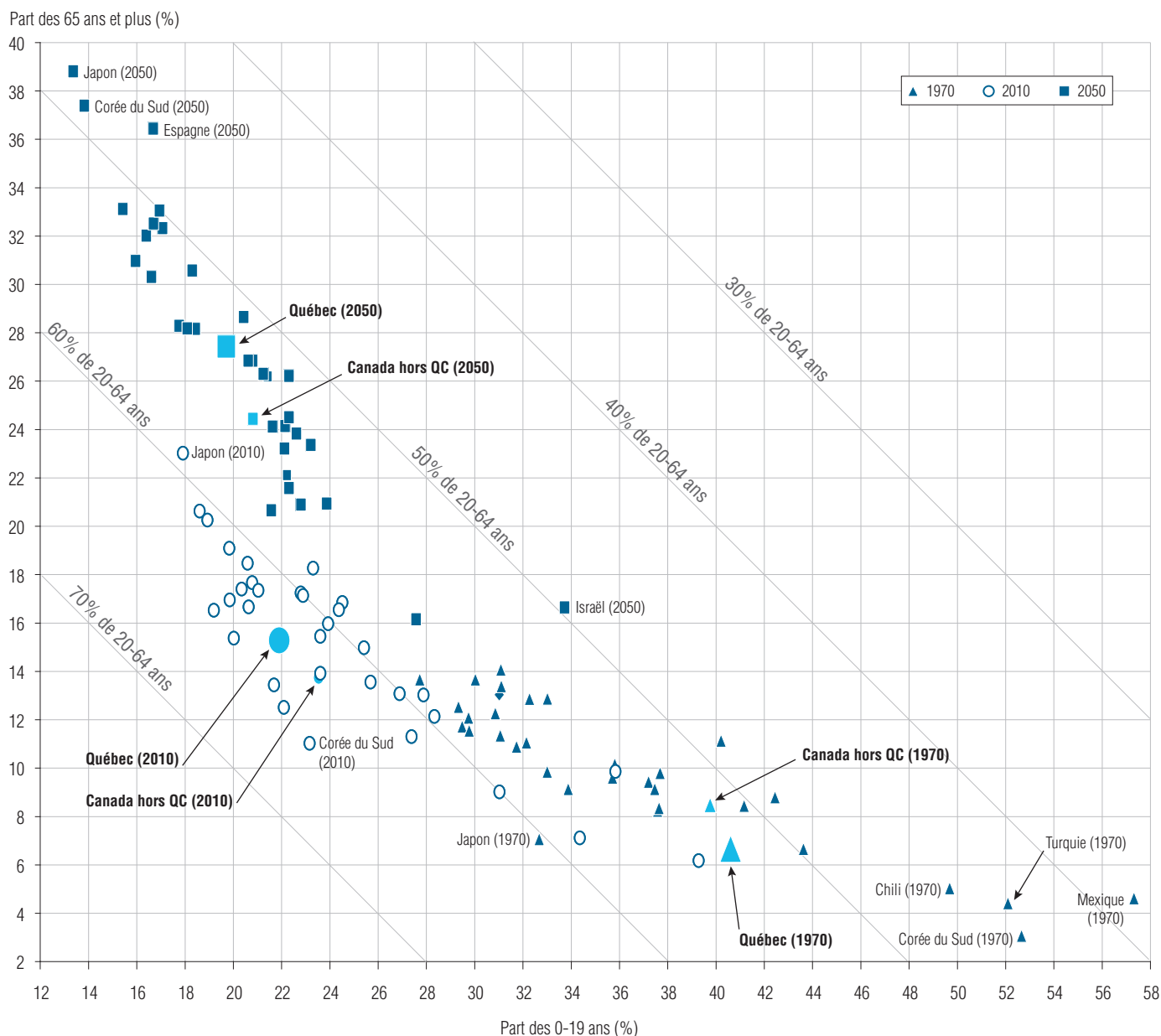
En ce qui concerne la structure par âge du Canada hors Québec, on remarque que si elle était un peu plus vieille que celle du Québec en 1970, ce n'est plus le cas en 2010. De fait, tandis que le poids démographique des aînés était légèrement plus élevé au Canada hors Québec en 1970, l'inverse est observé en 2010. Selon les hypothèses de projections propres à ces deux populations, cette inversion serait accentuée en 2050.

L'évolution de la structure par âge d'autres pays mérite d'être soulignée. Par exemple, on note quatre pays qui se distinguent

en 1970 par une structure assez jeune, soit le Mexique, la Turquie, le Chili et la Corée du Sud. Alors que les trois premiers demeureraient en 2050 au sein des pays les plus jeunes, la Corée du Sud aurait à l'inverse l'une des proportions d'aînés les plus élevées (environ 37 %), après le Japon seulement. Ce dernier a également connu une hausse importante de la part de ses 65 ans et plus entre 1970 et 2010, qui a augmenté de 16 points de pourcentage. La part des 20-64 ans est restée stable, mais celle des jeunes a diminué de presque 15 points.

Figure 3

**Part des grands groupes d'âge, Québec et pays de l'OCDE, 1970, 2010 et 2050**



Note : Les parts respectives des personnes de 0-19 ans et de 65 ans et plus se lisent directement sur les deux axes de la figure. La part des 20-64 ans peut se déduire de celle des deux autres groupes puisqu'il s'agit du complément à 100. Cette troisième part se lit sur le graphique à l'aide des diagonales. En 2050, le Québec se retrouve par exemple avec environ 20% de 0-19 ans, 27% de 65 ans et plus et 53% de personnes de 20-64 ans. Les données utilisées pour construire la figure 3 sont présentées dans l'annexe 1.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

## Le rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique (RDD), qui correspond à la part combinée des 0-19 ans et des 65 ans et plus sur la part des 20-64 ans, permet d'analyser l'évolution de ces trois groupes d'âge de manière encore plus synthétique. Cet indicateur est directement lié à la part des 20-64 ans dans la population. Ainsi, à une plus faible proportion de 20-64 ans correspond un RDD plus élevé, et vice versa.

Comme le montre la figure 4, le Québec comptait en 1970 une faible proportion de 20-64 ans et il affichait donc l'un des plus hauts RDD au sein des pays de l'OCDE, soit un rapport de 90 personnes dites à charge pour 100 personnes de 20-64 ans. La population québécoise sortait alors de son *baby-boom*, de sorte que parmi ces 90 personnes, on comptait 77 jeunes pour 13 aînés. Entre 1980 et 2010, le Québec affichait au contraire l'un des rapports de dépendance démographique les plus faibles, en raison de la présence des *boomers* dans le groupe des 20-64 ans.

En 2011, les premiers *boomers* atteignent 65 ans, ce qui amorce une hausse du RDD dans la plupart des pays, mais tout particulièrement au Québec. D'un niveau de 59 en 2010, soit l'un des plus bas, le RDD du Québec pourrait atteindre 85 en 2030 pour redevenir l'un des plus élevés de l'OCDE. Cette inversion de position relative implique donc une transition très rapide pour le Québec durant cet intervalle. En revanche, le rapport se stabiliserait au Québec par la suite, tandis qu'il continuerait d'augmenter dans plusieurs pays. En 2050, le Québec se placerait ainsi à peu près au milieu de la distribution des pays comparés. Le Canada hors Québec afficherait quant à lui un RDD parmi les plus faibles, après avoir occupé une position relativement centrale vers 2030.

Dans certains pays de faible fécondité et de faible immigration comme l'Espagne, le Japon ou la Corée du Sud, le rapport serait alors supérieur à 100, indiquant que le nombre combiné de jeunes et d'aînés

## Comment interpréter le rapport de dépendance démographique ?

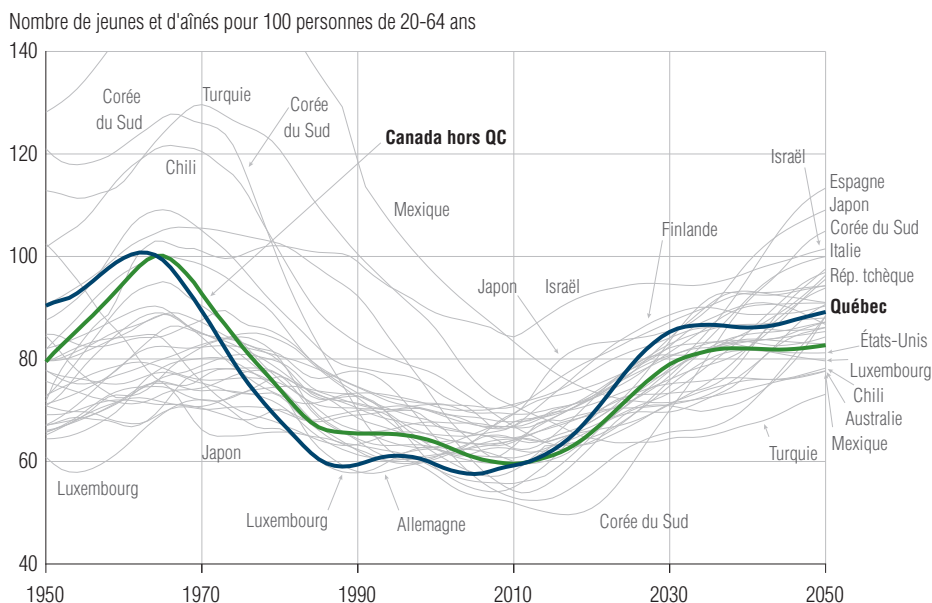
Le rapport de dépendance démographique correspond à la population généralement considérée comme étant à charge, soit les jeunes (0-19 ans) et les aînés (65 ans et plus), rapportée à la population dite en âge de travailler (20-64 ans). Il s'exprime en nombre de jeunes et d'aînés pour 100 personnes de 20-64 ans. Ce rapport est exclusivement fondé sur l'âge ; il ne tient pas compte de la situation d'emploi, de revenu ou d'autonomie des individus. Son évolution dans le temps reflète simplement les transformations de la structure par âge de la population. Les seuils d'âge sont établis par convention et ne reflètent pas nécessairement l'âge d'entrée ou de sortie du marché du travail des divers pays ou époques faisant l'objet de comparaisons.

dépasserait le nombre de 20-64 ans. L'État d'Israël afficherait également un RDD supérieur à 100 en 2050, mais plutôt en raison d'une fécondité élevée qui assure le maintien d'une forte proportion de jeunes.

Soulignons qu'au Québec, le rapport de dépendance démographique atteindrait, en 2050, un niveau similaire à celui observé en 1970. Cependant, contrairement à l'année 1970, la population de personnes dites à charge serait alors composée d'un nombre plus élevé de personnes âgées que de jeunes, comme ce sera le cas dans plusieurs autres pays.

Si les *boomers* ont influencé l'évolution du rapport de dépendance démographique tout au long de leur cheminement dans la pyramide des âges, l'effet du récent sursaut de la fécondité québécoise est également à souligner. En ajoutant un plus grand nombre de jeunes au moment même où les *boomers* atteignent le groupe des aînés, le regain de fécondité accélère à court et moyen terme la croissance du rapport de dépendance projeté. Il l'abaisse cependant à long terme, tout en contribuant à éviter, en conjugaison avec la hausse de l'immigration, le déclin de la population totale autrefois annoncé (ISQ, 2014).

Figure 4  
Rapport de dépendance démographique total, Québec et pays de l'OCDE, 1950-2050



Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (1970 et 2010) ; Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, édition 2014* (2050).

## La vitesse du vieillissement

Tout comme son intensité, la vitesse du vieillissement démographique diffère d'un pays à l'autre. Une mesure approximative de la vitesse du vieillissement est ici obtenue à partir du nombre d'années requis pour que la part des 65 ans et plus passe de 12 % à 20 % dans la population. Ces seuils ont été choisis de manière à maximiser le nombre de pays qui pourraient les atteindre entre 1950 et 2050. À l'exception du Mexique et d'Israël, tous les pays franchissent effectivement les deux seuils au cours de la période. Cet indicateur est illustré dans la figure 5 qui présente, en abscisse, l'année où ces seuils sont atteints et, dans chaque bâtonnet, le nombre d'années nécessaires pour passer de 12 % à 20 %.

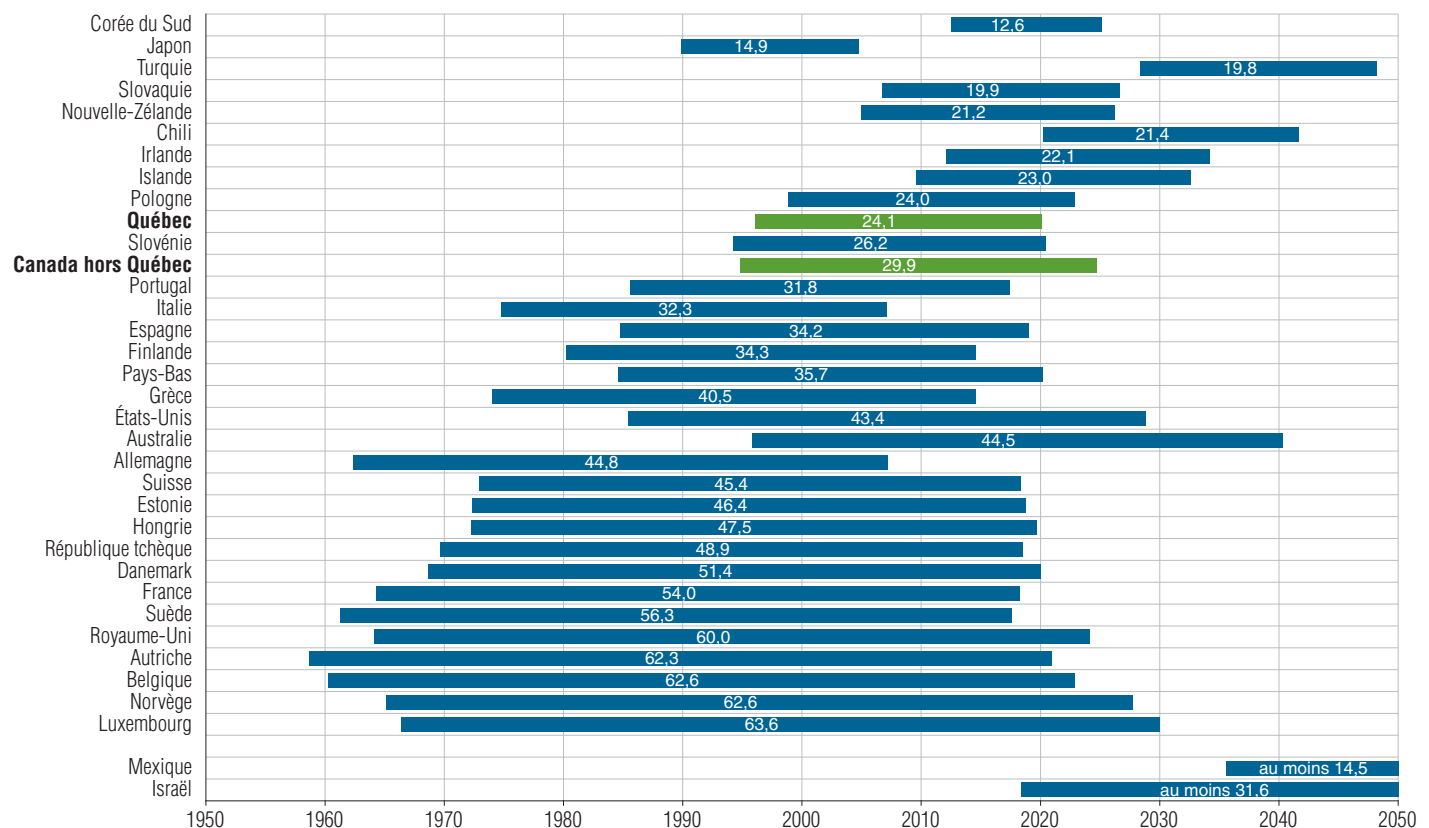
Au Québec, la part d'aînés a franchi le seuil de 12 % en 1996 et devrait atteindre 20 % en 2020, soit 24 ans plus tard. Cette évolution de 12 % à 20 % d'aînés sera relativement rapide par rapport aux pays de l'OCDE. Plusieurs pays, surtout européens, devraient aussi atteindre 20 % d'aînés vers 2020, mais il leur aura fallu beaucoup plus de temps que le Québec, souvent entre 40 et 60 ans. Ce phénomène est à mettre en relation avec leur ancienneté dans la transition démographique, mais également avec l'ampleur de leur *baby-boom* et/ou de leur *baby-bust* (Reher, 2015). Ces pays ont généralement vu leur mortalité et leur fécondité diminuer plus tôt qu'ailleurs, et de manière relativement lente. Dans les pays où la baisse de la fécondité suit

de plus près la baisse de la mortalité, le vieillissement est plus rapide, comme il le sera par exemple dans les pays en développement (Pison, 2009; Nations unies, 2013).

En plus du Japon, dont le vieillissement a été hâtif et particulièrement rapide, seuls les pays qui ont atteint 12 % d'aînés récemment, au-delà de l'année 2000, franchiront le seuil de 20 % plus rapidement que le Québec<sup>2</sup>. La Corée du Sud passera d'un seuil à l'autre en moins de 13 ans. Parmi l'ensemble des pays considérés ici, seuls trois ont déjà atteint une proportion de 20 % d'aînés, soit le Japon (2005), l'Italie (2007) et l'Allemagne (2007). La Grèce et la Finlande devraient franchir ce seuil en 2015.

Figure 5

### Nombre d'années requis pour passer de 12 % à 20 % de 65 ans et plus, Québec et pays de l'OCDE



Note : Les pays sont triés selon le nombre d'années requis pour passer de 12 % à 20 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Ce nombre d'années est affiché à l'intérieur des bâtonnets. Le Mexique et Israël sont placés en bas de la figure étant donné que leur part de 65 ans et plus n'atteint pas 20 % avant 2050.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

2. Il est important de mentionner que le portrait se dégageant d'un tel indicateur peut différer sensiblement selon les seuils choisis. Ainsi, on soulignera que le Québec se classerait par exemple troisième parmi les pays qui passeront le plus rapidement de 15 % à 25 % entre 1950 et 2050, seuls le Japon et la Corée du Sud franchissant ces seuils plus rapidement.

## La population des 80 ans et plus

La hausse de l'espérance de vie contribue à l'augmentation de la population des 65 ans et plus, mais l'amélioration de la survie à des âges de plus en plus élevés implique une hausse relative encore plus importante des plus âgés d'entre eux, les 80 ans et plus. Cette population plus susceptible d'être en perte d'autonomie nécessite un soutien formel et informel plus important que les 65-79 ans. De ce fait, leur évolution revêt un intérêt particulier.

La croissance relative du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus varie de façon importante d'un pays à l'autre durant la période 1970-2050, comme le montre la figure 6, qui présente la croissance entre 1970 et 2010 et celle entre 2010 et 2050. Notons que la croissance

relative de la population des 80 ans et plus dépend de sa taille initiale et de la taille des générations montantes, mais également de l'espérance de vie observée et projetée à ces âges.

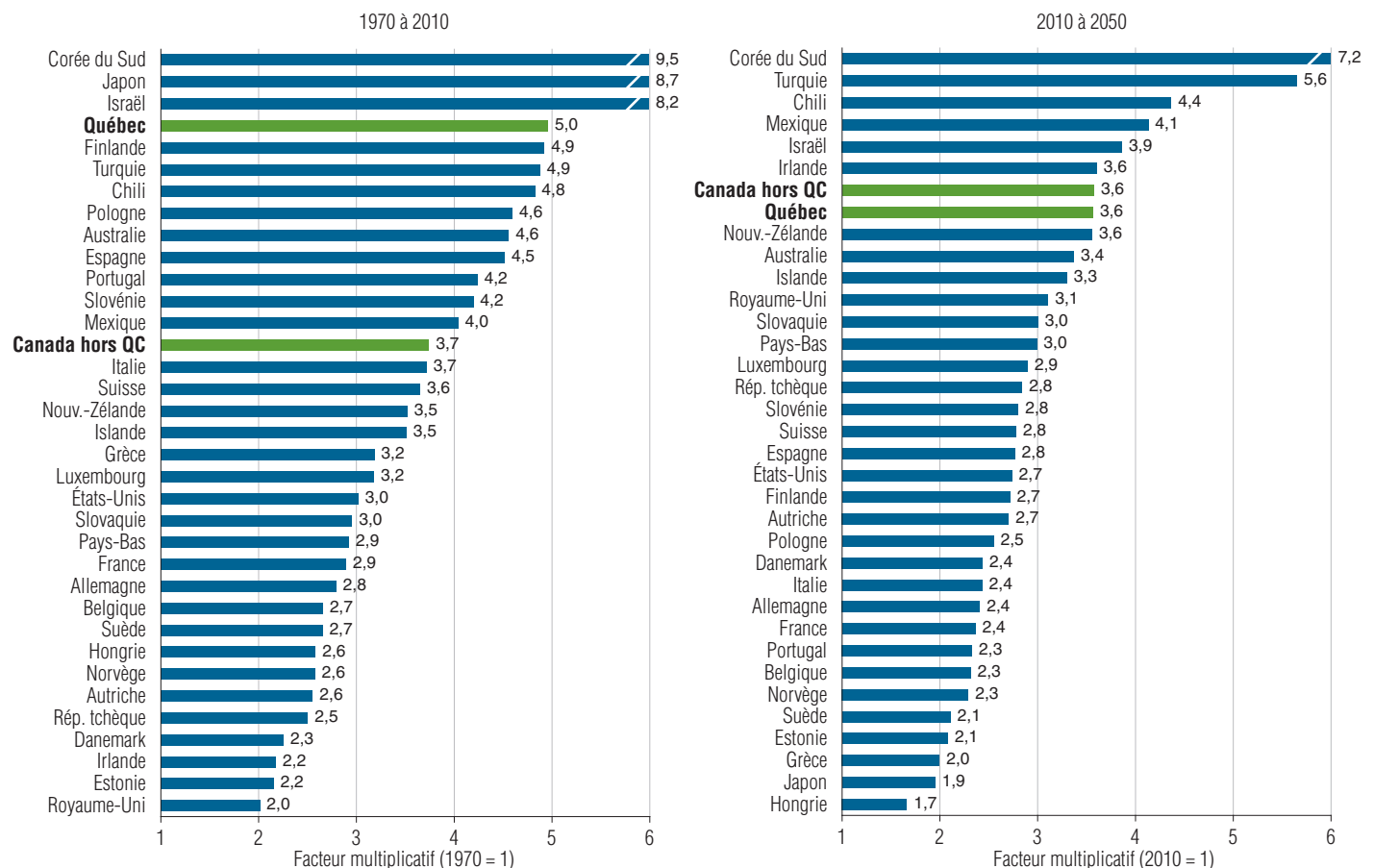
Entre 1970 et 2010, le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus a au moins doublé dans chacun des pays. Au Québec, cette population est passée d'environ 63 800 personnes en 1970 à un peu plus de 316 500 en 2010, ce qui signifie qu'elle a pratiquement quintuplé. La Corée du Sud, le Japon et Israël sont les seuls pays de l'OCDE affichant une croissance plus élevée que celle du Québec entre ces deux années. En Corée du Sud, la population des 80 ans et plus a même été multipliée par plus de 9. En ce qui concerne le Canada hors Québec, le nombre des 80 ans et plus a été multiplié par 3,7 entre 1970 et 2010.

Entre 2010 et 2050, la croissance relative du nombre de personnes de 80 ans et plus devrait être inférieure à celle observée entre 1970 et 2010 dans la plupart des pays. Le Québec atteindrait plus de 1,12 million de personnes de 80 ans et plus en 2050, ce qui correspond à une multiplication par 3,6 comparativement à 2010.

Moins rapide qu'au cours de la période précédente, cette croissance demeure néanmoins parmi les plus élevées des pays de l'OCDE. Seuls Israël, le Mexique, le Chili, la Turquie et la Corée du Sud connaîtraient une hausse sensiblement plus importante. En Irlande, dans le Canada hors Québec et en Nouvelle-Zélande, son ampleur serait similaire à celle du Québec.

Figure 6

### Croissance relative du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus, Québec et pays de l'OCDE, 1970-2010 et 2010-2050



Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

Bien qu'inférieure en termes relatifs, la hausse en nombres absolus serait généralement supérieure dans la période projetée. Par exemple, la croissance des 80 ans et plus a été au Québec de 285 400 personnes entre 1970 et 2010, tandis qu'elle pourrait représenter 812 100 personnes de plus entre 2010 et 2050.

## Conclusion

Au début des années 1970, la population québécoise affichait une très faible proportion de 65 ans et plus par rapport aux pays de l'OCDE. Le Québec sortait alors d'un *baby-boom* plus prononcé qu'ailleurs, mais il se dirigeait vers un *baby-bust* particulièrement rapide. Cette conjoncture fit en sorte que, 40 ans plus tard, il se plaçait en 2010 au centre de la distribution des pays de l'OCDE en regard de sa part d'aînés, mais avec une forte proportion de 20-64 ans et une assez faible part de jeunes. C'est

à partir de ce moment que les premiers boomers ont atteint l'âge de 65 ans, accélérant l'augmentation de la part des aînés et, du même coup, celle du rapport de dépendance démographique (RDD). La hausse du RDD entre 2010 et 2030 sera d'ailleurs particulièrement rapide au Québec, en raison notamment de son important *baby-boom* et de la rapide baisse de fécondité qui le suivit. Lorsque, en 2030, les derniers boomers auront franchi l'âge de 65 ans, la hausse de la part des aînés et du RDD en sera ralentie, mais elle pourrait néanmoins se poursuivre lentement si l'espérance de vie continue de s'allonger.

À plus long terme, plusieurs pays se dirigent vers un vieillissement encore plus accentué qu'au Québec, si bien qu'en 2050, ce dernier pourrait se situer dans une position relativement centrale en regard des indicateurs de vieillissement des pays de l'OCDE. Il resterait par exemple plus jeune que les pays de très

faible fécondité et de faible immigration, comme le Japon, la Corée du Sud et l'Espagne.

Si la société québécoise est appelée à s'adapter au vieillissement des boomers, on peut souligner qu'elle a déjà dû s'adapter au moment où ceux-ci gonflaient le nombre des jeunes, et où, plus tard, ils entraient massivement sur le marché du travail.

Comme dans tout exercice prospectif, ces constats sont conditionnels à la réalisation des hypothèses de projections qui, de surcroît, peuvent varier sensiblement selon les pays. Outre l'aspect strictement démographique, d'autres éléments de la réalité socioéconomique sont également pertinents à la comparaison des perspectives du vieillissement et de ses conséquences, notamment les niveaux de compétence, la santé des populations, l'activité sur le marché du travail ou les systèmes de financement des retraites.

## Références

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014*, 123 p.
- LÉGARÉ, J. (2003). « Un siècle de vieillissement démographique, 1901-2051 », *La démographie québécoise : enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Victor Piché et Céline Le Bourdais, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 176-192.
- NATIONS UNIES, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013). *World Population Ageing 2013*, 95 p. (ST/ESA/SER.A/348).
- OCDE (2015). *Données historiques et projections de la population (1950-2050)*, OECD StatExtracts. (Données extraites le 25 février 2015.)
- PAYEUR, Frédéric F. (2012). « *Espérance de vie et vieillissement démographique au Québec : quels scénarios possibles?* », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 17, n° 1, octobre, p. 1-4.
- PISON, Gilles (2009). « *Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord* », *Population & Sociétés*, n° 457, juin, 4 p.
- REHER, David S. (2015). « *Booms, busts, and population ageing in the developed world* », *Population Studies*, vol. 69, n° S1, avril, p. S57-S68.
- STATISTIQUE CANADA (2014a). *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2014*, produit n° 91-215-XWF au catalogue de Statistique Canada, 190 p.
- STATISTIQUE CANADA (2014b). *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038)*, produit n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada.



**Part des grands groupes d'âge et rapport de dépendance démographique (RDD), Québec et pays de l'OCDE, 1970, 2010, 2030 et 2050**

Pays	1970				2010				2030				2050			
	Part du groupe d'âge (%)			RDD	Part du groupe d'âge (%)			RDD	Part du groupe d'âge (%)			RDD	Part du groupe d'âge (%)			RDD
	0-19	20-64	65+		0-19	20-64	65+		0-19	20-64	65+		0-19	20-64	65+	
Allemagne	30,0	56,3	13,7	78	18,6	60,8	20,6	65	16,7	54,5	28,8	84	15,4	51,5	33,1	94
Australie	37,6	54,0	8,3	85	25,7	60,8	13,6	65	24,4	57,1	18,6	75	22,8	56,3	20,9	78
Autriche	31,1	54,8	14,1	82	20,8	61,6	17,7	62	19,2	56,9	24,0	76	18,4	53,4	28,2	87
Belgique	31,1	55,5	13,4	80	22,9	60,0	17,1	67	23,0	54,7	22,3	83	22,3	53,2	24,5	88
<b>Canada hors Québec</b>	<b>39,8</b>	<b>51,8</b>	<b>8,5</b>	<b>93</b>	<b>23,5</b>	<b>62,7</b>	<b>13,7</b>	<b>59</b>	<b>21,8</b>	<b>55,9</b>	<b>22,4</b>	<b>79</b>	<b>20,8</b>	<b>54,7</b>	<b>24,5</b>	<b>83</b>
Chili	49,7	45,3	5,0	121	31,0	60,0	9,0	67	25,1	58,3	16,5	71	22,3	56,1	21,6	78
Corée du Sud	52,7	44,3	3,1	126	23,2	65,8	11,0	52	16,9	58,8	24,3	70	13,8	48,8	37,4	105
Danemark	30,9	56,9	12,3	76	24,4	59,1	16,6	69	22,6	54,8	22,6	82	22,6	53,6	23,8	87
Espagne	35,7	54,7	9,6	83	19,8	63,2	17,0	58	17,9	56,1	26,0	78	16,7	46,9	36,4	113
Estonie	29,5	58,8	11,7	70	21,0	61,6	17,4	62	20,5	55,3	24,2	81	20,4	50,9	28,6	96
États-Unis	37,7	52,5	9,8	90	26,9	60,0	13,1	67	24,8	54,9	20,3	82	23,9	55,2	20,9	81
Finlande	33,9	57,0	9,1	75	22,8	60,0	17,3	67	21,5	53,0	25,5	89	20,6	52,5	26,9	90
France	33,0	54,1	12,9	85	24,5	58,6	16,9	71	23,0	53,4	23,6	87	22,3	51,5	26,2	94
Grèce	32,1	56,8	11,1	76	19,8	61,1	19,1	64	17,5	57,7	24,8	73	16,7	50,8	32,5	97
Hongrie	29,8	58,7	11,6	70	20,6	62,7	16,7	60	19,3	59,0	21,8	70	18,1	53,7	28,2	86
Irlande	40,2	48,7	11,1	106	27,4	61,3	11,3	63	23,0	58,4	18,5	71	21,2	52,5	26,3	91
Islande	42,4	48,8	8,8	105	28,3	59,5	12,1	68	25,5	55,4	19,2	81	23,2	53,4	23,4	87
Israël	43,6	49,7	6,7	101	35,8	54,3	9,9	84	34,7	51,4	13,9	95	33,7	49,6	16,6	101
Italie	31,7	57,4	10,9	74	18,9	60,8	20,3	64	17,3	56,6	26,1	77	16,9	50,0	33,1	100
Japon	32,7	60,3	7,1	66	17,9	59,1	23,0	69	14,6	53,8	31,6	86	13,4	47,8	38,8	109
Luxembourg	29,3	58,1	12,5	72	23,6	62,5	13,9	60	22,8	57,2	20,0	75	22,2	55,7	22,1	80
Mexique	57,3	38,1	4,6	163	39,3	54,5	6,2	83	31,4	58,3	10,2	71	27,6	56,3	16,2	78
Norvège	32,3	54,9	12,9	82	25,4	59,6	15,0	68	23,1	56,3	20,6	78	22,1	54,7	23,2	83
Nouvelle-Zélande	41,2	50,4	8,4	98	27,9	59,1	13,0	69	23,0	55,1	21,9	81	21,4	52,4	26,2	91
Pays-Bas	35,8	54,0	10,2	85	23,6	61,0	15,4	64	21,4	54,3	24,3	84	20,8	52,4	26,9	91
Pologne	37,6	54,2	8,2	85	21,7	64,9	13,4	54	19,2	58,5	22,3	71	16,6	53,1	30,3	88
Portugal	37,2	53,4	9,4	87	20,6	60,9	18,5	64	17,2	58,4	24,4	71	16,4	51,6	32,0	94
<b>Québec</b>	<b>40,6</b>	<b>52,7</b>	<b>6,7</b>	<b>90</b>	<b>21,9</b>	<b>62,8</b>	<b>15,3</b>	<b>59</b>	<b>21,2</b>	<b>53,9</b>	<b>24,9</b>	<b>85</b>	<b>19,7</b>	<b>52,9</b>	<b>27,4</b>	<b>89</b>
République tchèque	29,7	58,2	12,1	72	20,0	64,6	15,4	55	18,2	57,7	24,1	73	17,1	50,6	32,3	98
Royaume-Uni	31,0	56,0	13,0	79	23,9	60,1	16,0	66	22,7	55,4	21,9	80	21,6	54,3	24,1	84
Slovaquie	37,5	53,4	9,1	87	22,1	65,4	12,5	53	18,3	60,3	21,4	66	15,9	53,1	31,0	88
Slovénie	33,0	57,1	9,9	75	19,2	64,3	16,5	56	19,0	56,8	24,2	76	18,3	51,1	30,6	96
Suède	27,7	58,6	13,7	71	23,3	58,4	18,3	71	23,5	54,3	22,2	84	22,1	53,7	24,1	86
Suisse	31,1	57,6	11,4	74	20,3	62,3	17,4	61	19,1	56,3	24,7	78	17,8	54,0	28,3	85
Turquie	52,1	43,5	4,4	130	34,4	58,5	7,1	71	26,5	60,8	12,8	65	21,6	57,8	20,7	73

Note: Rapport de dépendance démographique = [(0-19 ans + 65 ans et plus) / 20-64 ans] X 100.

Sources: Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; OCDE (compilation de données issues des agences nationales et d'Eurostat).

# La privation matérielle des ménages

par Stéphane Crespo<sup>1</sup>

Dans l'étude des conditions de vie des ménages, le manque de ressources financières est souvent abordé uniquement sous l'angle du faible revenu. Or, ce faible revenu ne dit rien en soi sur les modalités de la « privation matérielle », c'est-à-dire sur les besoins non comblés faute de moyens financiers. Qui plus est, puisque la satisfaction de ces besoins ne repose pas seulement sur le revenu, mais aussi sur le patrimoine financier accumulé ou les dettes, on peut se demander jusqu'à quel point la privation matérielle et le faible revenu sont interdépendants, et pour qui.

À partir de l'échantillon de ménages québécois tiré de l'*Enquête canadienne sur le bien-être économique* (ECBE) de 2013, cet article examine la prévalence de la privation matérielle, les caractéristiques des ménages à risque, la relation entre la privation matérielle et le faible revenu, et enfin les caractéristiques des ménages associées à un seul ou au cumul de ces deux problèmes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on reconnaît les limites des indicateurs basés sur le faible revenu, et que des indicateurs alternatifs ont été mis au point. Déjà en 2007, l'OCDE fait ressortir dans son *Panorama de la société* qu'au début du 3<sup>e</sup> millénaire, un pourcentage élevé de ménages dans les pays membres déclarent différents types de privation matérielle. Ainsi, aux environs de l'an 2000 au Canada, 8 % des ménages se révèlent incapables de suivre un régime sain, 4 % n'ont pas accès au téléphone, 8 % habitent dans des logements nécessitant des réparations, et 14 % ont des arriérés de factures (OCDE, 2007 : 71).

De plus, le thème de la privation matérielle est étudié depuis plusieurs années en Europe. Plus récemment, parmi les indicateurs de suivi des progrès réalisés

par les États membres de l'Union européenne (UE) au chapitre de la politique « Europe 2020 », figure un indicateur de privation matérielle<sup>2</sup>. Il s'agit du « taux de privation matérielle sévère », défini par un ménage n'ayant pas les moyens de se prévaloir de quatre éléments ou plus sur une liste préétablie de neuf<sup>3</sup>. Dans la zone de l'UE comprenant 28 pays, on estime qu'en 2012, une personne sur dix est en situation de privation matérielle sévère (Eurostat, 2014)<sup>4</sup>.

Au Canada, le gouvernement de l'Ontario fait figure de proue sur le thème de la privation matérielle. L'*Enquête sur la privation matérielle en Ontario* (EPMO) est en effet menée en 2008. Il en ressort que 11 % de la population ontarienne se trouve privée de deux besoins ou plus parmi une liste d'une dizaine<sup>5</sup>.

## La prévalence de la privation matérielle parmi les ménages québécois en 2013

Le tableau 1 présente les taux de prévalence de la privation matérielle parmi les ménages québécois en 2013 selon l'ECBE. Pour chaque besoin sur une liste en comptant 17, un ménage est en privation si le besoin n'est pas satisfait faute de moyens (voir encadré 1). Précisons au départ qu'environ 70 % des ménages québécois ont déclaré que tous leurs besoins étaient comblés, alors que 30 % ont au moins un besoin non satisfait.

Les besoins non comblés qui ressortent le plus sont le fait de pouvoir compter sur ses propres ressources pour couvrir une dépense imprévue de 500 \$ et de pouvoir remplacer des meubles usés (18 %).

1. L'auteur remercie Guy Fréchet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que ses collègues Suzanne Asselin et Sylvie Rheault pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte. Nos remerciements vont également au CIQSS de l'Université Laval pour l'accès aux données du fichier maître de l'ECBE.
2. COMMISSION EUROPÉENNE (2015). Les objectifs d'Europe 2020, [En ligne]. [[http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/targets/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/europe-2020-in-a-nutshell/targets/index_fr.htm)] (Consulté le 7 mai 2015).
3. Pour obtenir la liste de ces items, consulter le communiqué de presse STAT/12/21 de l'agence Eurostat, publié le 8 février 2012 : EUROSTAT (2012). En 2010, 23 % de la population était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale, [En ligne]. [[http://europa.eu/rapid/press-release\\_STAT-12-21\\_fr.doc](http://europa.eu/rapid/press-release_STAT-12-21_fr.doc)] (Consulté le 7 mai 2015).
4. EUROSTAT (2014). Statistiques sur l'inclusion sociale : tableaux et graphiques, [En ligne]. [[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/images/9/91/Social\\_inclusion\\_YB2014-FR.xlsx](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/images/9/91/Social_inclusion_YB2014-FR.xlsx)] (Consulté le 7 mai 2015).
5. DAILY BREAD FOOD BANK (2015). Ontario Deprivation Index Data Tables, [En ligne]. [<http://www.dailybread.ca/wp-content/uploads/2011/06/Statscan-Deprivation-Index-Tables.xls>] (Consulté le 7 mai 2015). Mentionnons qu'en référence à des travaux européens, la Daily Bread Food Bank et le Caledon Institute of Social Policy ont défini et validé les postes de dépenses et l'indice de privation matérielle de l'Ontario, sur lesquels l'EPMO de 2008 est basée (MATERN, MENDELSON et OLIPHANT, 2009).

## Encadré 1. Les indicateurs de privation matérielle à partir de l'ECBE de 2013

La collecte des données de l'*Enquête canadienne sur le bien-être économique*<sup>6</sup> (ECBE) de 2013 a reposé notamment sur l'administration des 17 questions suivantes :

- N° 1. Est-ce que [vous/vous et votre ménage] pouvez remplacer ou faire réparer vos appareils ménagers brisés ou endommagés, tel qu'un aspirateur ou un grille-pain ?
- N° 2. Êtes-[vous/vous et votre ménage] en mesure de remplacer les meubles usés dans votre maison ou appartement ?
- N° 3. Seriez-[vous/vous et votre ménage] aujourd'hui en mesure de couvrir une dépense imprévue de 500\$ à partir de vos propres ressources ?
- N° 4. À l'heure actuelle, êtes-[vous/vous et votre ménage] en mesure de payer vos factures à temps ?
- N° 5. Avez-[vous/vous et votre ménage] accès à Internet à la maison ? Avez-[vous/vous et chaque membre de votre ménage] un accès régulier à Internet durant vos temps libres à l'extérieur de la maison ?
- N° 6. Êtes-[vous/vous et votre ménage] en mesure de garder votre maison ou appartement à une température confortable ?
- N° 7. Êtes-[vous/vous et votre ménage] toujours en mesure de vous déplacer dans votre communauté, avec une voiture ou par autobus ou un autre moyen de transport équivalent ?
- N° 8. Êtes-[vous/vous et votre ménage] en mesure de recevoir des amis ou de la famille à la maison pour un repas au moins une fois par mois ?
- N° 9. Est-ce que [vous/vous et chaque membre de votre ménage] pouvez obtenir des soins dentaires réguliers au besoin ?
- N° 10. Êtes-[vous/vous et votre ménage] en mesure d'acheter de petits cadeaux à votre famille ou à vos amis au moins une fois par année ?
- N° 11. Votre maison ou appartement est-il exempt d'insectes ou d'animaux nuisibles, tels que des coquerelles, des souris ou des punaises de lit ?
- N° 12. Est-ce que [vous/vous-même et chaque membre de votre ménage] mangez des fruits et des légumes frais au moins une fois par jour ?
- N° 13. Est-ce que [vous/vous-même et chaque membre de votre ménage] mangez de la viande, du poulet, du poisson ou un substitut végétarien au moins une fois par jour ?
- N° 14. Est-ce que [vous/vous-même et chaque membre de votre ménage] avez au moins deux paires de chaussures appropriées pour vos pieds, y compris une paire de chaussures d'hiver adéquates ?
- N° 15. Est-ce que [chaque adulte dans votre ménage a/vous avez/vous-même et chaque adulte de votre ménage avez] des vêtements appropriés pour des entrevues d'emploi ?
- N° 16. Est-ce que [vous/vous-même et chaque membre de votre ménage] avez un passe-temps ou une activité de loisir ?
- N° 17. [Êtes-vous/Est-ce que tous les adultes de votre ménage sont] en mesure de dépenser un petit montant d'argent chaque semaine pour [vous-même/eux-mêmes] ?

À l'exception de la question 11, chaque fois qu'une réponse du ménage à ces questions est négative, le protocole d'interview prévoit de poser la sous-question suivante : « *Est-ce parce que vous [ou les autres membres de votre ménage] n'en avez pas les moyens, ou pour une autre raison ?* ». Pour la question 11, on pose plutôt la question suivante : « *Est-ce parce que vous n'avez pas les moyens de vous payer un domicile exempt d'insectes ou d'animaux nuisibles, ou pour une autre raison ?* ». Si la réponse à cette seconde question est « *Parce que nous n'en avons pas les moyens* », on peut raisonnablement parler d'un « besoin non satisfait ».

Dans la présente étude, la privation se définit en fonction de chaque besoin non satisfait, ou en fonction du nombre de besoins non satisfaits. La prévalence de la privation est le pourcentage des ménages pour lesquels un besoin spécifique n'est pas satisfait, ou pour lesquels le nombre de besoins non satisfaits est exactement égal à un seuil (1, 2, 3, ..., 17), ou encore supérieur ou égal à un seuil (1 ou plus, 4 ou plus, 7 ou plus, etc.). En particulier, pour l'analyse des caractéristiques associées à la privation (section 2) et des caractéristiques associées à la privation et/ou au faible revenu (section 4), le seuil arbitraire de quatre besoins non comblés et plus a été retenu. Quoiqu'arbitraire, ce seuil s'apparente à ceux de la plupart des agences gouvernementales dans le monde.

Parmi les ménages répondants, on évalue à 2,4% la proportion n'ayant pas répondu à toutes les questions. Ce taux de non-réponse partiel étant relativement faible, tout comme les risques de biais, ces ménages ont été supprimés du calcul des estimations de la présente étude.

6. L'*Enquête canadienne sur le bien-être économique* a été un supplément de l'*Enquête sur la population active* pour l'année 2013. Un échantillon de 24 258 ménages a été sélectionné, dont 4 752 au Québec.

Le troisième rang revient au paiement des soins dentaires courants (12 %). Viennent ensuite les besoins non comblés suivants : disposer d'un petit montant hebdomadaire pour ses propres dépenses, et remplacer ou faire réparer des appareils ménages brisés ; les proportions oscillent entre 8 % et 9 %.

Enfin, pour les 12 autres besoins non comblés, les prévalences se situent sous la barre des 5 % : avoir un passe-temps ou une activité de loisir (4 %), recevoir des amis ou de la famille pour un repas une fois par mois (4 %), payer les factures à temps (4 %), acheter des petits cadeaux à

la famille ou aux amis une fois par année (3 %), manger des fruits et des légumes frais une fois par jour (3 %), avoir accès à Internet à la maison ou à l'extérieur de la maison (3 %), disposer de vêtements appropriés pour des entrevues d'emploi (2 %), manger de la viande, du poulet, du poisson ou un substitut végétarien une fois par jour (2 %), disposer de deux paires de chaussures appropriées pendant toutes les saisons (1 %), garder le logement à une température confortable (1 %), se déplacer dans la communauté en utilisant la voiture, le bus ou l'équivalent (1 %), et garder le logement exempt d'insectes ou d'animaux nuisibles (moins de 1 %).

Considérons maintenant les taux de prévalence en fonction du nombre de besoins non satisfaits (tableau 2). Pour 70 % des ménages, tous les besoins sont comblés, mais environ 11 % des ménages comptent un seul besoin non satisfait, 6 % deux, et 4 % trois.

Plus le nombre de besoins non satisfaits est élevé, autrement dit plus le degré de la privation matérielle est sévère, plus la proportion des ménages concernés diminue. Ainsi, 3 % des ménages présentent quatre besoins non comblés. Lorsque le nombre exact est supérieur ou égal à cinq, la prévalence ne dépasse

Tableau 1

**Prévalence de la privation selon le besoin non satisfait, ménages, Québec, 2013**

N° Besoin, en ordre décroissant de prévalence de la privation	Privation : le besoin n'est pas satisfait parce que le ménage n'en a pas les moyens		
	Estim.	Borne inf. de l'I.C.*	Borne sup. de l'I.C.
	%		
3 Couvrir dépense imprévue 500\$ propres ressources	17,8	16,3	19,3
2 Remplacer meubles usés	17,5	16,1	18,9
9 Obtenir soins dentaires réguliers au besoin	12,1	10,9	13,4
17 Dépenser petit montant d'argent/semaine pour vous	9,3	8,2	10,5
1 Remplacer ou faire réparer appareils ménagers brisés	8,3	7,2	9,4
16 Avoir un passe-temps/activité de loisir	4,4	3,6	5,2
8 Recevoir amis/famille repas maison une fois par mois	4,3	3,5	5,0
4 Payer factures à temps	3,9	3,1	4,6
10 Acheter petits cadeaux famille/amis une fois/année	3,3	2,6	3,9
12 Manger fruits/légumes frais une fois/jour	2,8	2,1	3,4
5 Accès à Internet à la maison/extérieur maison	2,7	2,2	3,2
15 Vêtements appropriés pour entrevues d'emploi	2,2	1,6	2,8
13 Viande/poulet/poisson/substitut végé une fois/jour	1,5	1,0	2,0
14 Deux paires chaussures appropriées (y compris l'hiver)	1,3	0,8	1,7
6 Garder maison/appart. température confortable	1,2	0,8	1,6
7 Déplacer dans communauté voiture/bus ou l'équivalent	0,9	0,5	1,2
11 Maison/appart. exempt insectes/animaux nuisibles	0,3	0,1	0,6

Note : Les erreurs-types ayant servi au calcul des intervalles de confiance sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

\* I.C. signifie « intervalle de confiance ».

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le bien-être économique* (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

jamais 2%. Si l'on regroupe les ménages qui ont au moins un besoin non satisfait, près du tiers sont dans cette situation. Par ailleurs, un ménage sur dix a quatre besoins non satisfaits ou plus, environ 3% des ménages en ont sept ou plus, et enfin environ 1% en ont neuf ou plus.

Une comparaison interprovinciale des taux de prévalence de la privation montre qu'en général, peu importe le degré de sévérité (un besoin non satisfait ou plus, quatre ou plus, sept ou plus), la privation est moins fréquente au Québec par rapport à certaines provinces de l'Atlantique, sensiblement aussi fréquente au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, mais plus fréquente au Québec que dans le reste des provinces de l'Ouest (tableau 3). Par exemple, en définissant la privation comme le fait d'avoir au moins quatre besoins non comblés, l'écart entre deux provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et le Québec (écart à l'avantage du Québec) se situe à environ 3 points, tandis que l'écart entre trois provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) et le Québec (écart au désavantage du Québec) se situe aux environs de 2 à 4 points.

Tableau 2

**Distribution du nombre de besoins non satisfaits, ménages, Québec, 2013**

	Estim.	Borne inf. de l'I.C.*	Borne sup. de l'I.C.
	%		
<b>Nombre exact de besoins non satisfaits</b>			
0	69,7	67,9	71,5
1	10,5	9,3	11,7
2	5,9	5,0	6,7
3	3,9	3,2	4,7
4	3,1	2,4	3,8
5	2,0	1,4	2,6
6	1,7	1,2	2,2
7	0,9	0,5	1,3
8	1,0	0,6	1,4
9	0,8	0,5	1,2
10	0,2	0,1	0,3
11	0,1	0,0	0,1
12	x	x	x
13	x	x	x
14	x	x	x
15	x	x	x
16	x	x	x
17	x	x	x
<b>Nombre cumulatif de besoins non satisfaits</b>			
1 ou plus	30,3	28,5	32,1
4 ou plus	10,0	8,8	11,2
7 ou plus	3,2	2,5	3,9
9 ou plus	1,3	0,8	1,7

Note: Les erreurs-types ayant servi au calcul des intervalles de confiance sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

x: donnée confidentielle en raison d'une taille d'échantillon trop faible.

\* I.C. signifie « intervalle de confiance ».

Source: Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le bien-être économique* (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

**Prévalence de la privation selon le nombre cumulatif de besoins non satisfaits, ménages, comparaisons interprovinciales, 2013**

	1 besoin ou plus	4 besoins ou plus	7 besoins ou plus
	%		
<b>Prévalence par province</b>			
Québec	30,3	10,0	3,2
Terre-Neuve-et-Labrador	31,8	11,5	4,5
Île-du-Prince-Édouard	36,3	9,6	2,3
Nouvelle-Écosse	35,2	13,0	4,5
Nouveau-Brunswick	36,1	12,7	4,7
Ontario	28,7	9,5	3,2
Manitoba	25,8	7,0	2,2
Saskatchewan	23,0	5,9	2,3
Alberta	25,3	7,6	2,3
Colombie-Britannique	29,8	9,2	2,7
	points de %		
<b>Différence de prévalence entre une province canadienne et le Québec</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	1,5	1,3
Île-du-Prince-Édouard	5,9 <sup>+++</sup>	-0,4	-0,9
Nouvelle-Écosse	4,9 <sup>+++</sup>	3,0 <sup>++</sup>	1,3 <sup>†</sup>
Nouveau-Brunswick	5,8 <sup>+++</sup>	2,7 <sup>+++</sup>	1,5 <sup>++</sup>
Ontario	-1,6	-0,5	0,0
Manitoba	-4,5 <sup>+++</sup>	-3,1 <sup>+++</sup>	-1,0 <sup>++</sup>
Saskatchewan	-7,3 <sup>+++</sup>	-4,1 <sup>+++</sup>	-0,9
Alberta	-5,1 <sup>+++</sup>	-2,4 <sup>+++</sup>	-0,9 <sup>†</sup>
Colombie-Britannique	-0,5	-0,8	-0,5

Note: <sup>+++</sup>  $p \leq 0,01$ ; <sup>++</sup>  $0,01 < p \leq 0,05$ ; <sup>†</sup>  $0,05 < p \leq 0,1$ . Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence de prévalence entre une province canadienne et le Québec est nulle. Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le bien-être économique* (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Caractéristiques associées à la privation matérielle

La régression logistique a été utilisée pour identifier certaines caractéristiques des ménages associées à l'occurrence de la privation. Pour cette analyse, le degré de sévérité retenu pour la privation est de quatre besoins non satisfaits ou plus; cette définition correspond à une privation dont la sévérité est de niveau intermédiaire, voire élevé. L'encadré 2 présente quelques rudiments de la régression logistique appliquée au cas présent.

À la lecture des résultats (tableau 4), on constate que les caractéristiques suivantes augmentent le risque de privation, puisque les rapports de cotes sont supérieurs à 1 : le soutien principal du ménage est âgé de moins de 30 ans (RC=2,30), de 30 à 44 ans (RC=2,12) ou de 45 à 64 ans (RC=2,00) plutôt que de 65 ans et plus; ce soutien est immigrant (RC=1,50); son niveau de scolarité n'est pas universitaire (RC=3,02); ce soutien est une personne seule (RC=2,53) ou vit en famille monoparentale (RC=3,77) plutôt qu'en couple; il est sans emploi mais non retraité (RC=2,83), ou encore retraité (RC=1,66) plutôt qu'en emploi salarié permanent à temps plein; le nombre de travailleurs dans le ménage est faible<sup>7</sup>; le nombre de personnes dans le ménage est élevé (RC=1,33); enfin, le ménage n'est pas propriétaire du logement (RC=2,81).

### Encadré 2. La régression logistique

La régression logistique permet d'évaluer dans quelle mesure certaines caractéristiques sont reliées au fait d'appartenir à un groupe plutôt qu'à un autre. Ici, il s'agit du groupe des ménages en situation de privation matérielle (quatre besoins non comblés ou plus) plutôt que du groupe des ménages n'étant pas dans une telle situation. Les résultats présentés ici s'appuient sur un modèle multivarié, c'est-à-dire un modèle qui prend en compte plusieurs variables simultanément. On peut ainsi identifier l'influence unique de chaque variable sur le fait d'appartenir à un groupe plutôt qu'à l'autre. Ainsi, un rapport de cotes (RC) supérieur à 1 indique que le fait de présenter la caractéristique (par rapport à la caractéristique de référence) augmente la probabilité d'être en situation de privation comparativement à la probabilité de ne pas être dans cette situation; un rapport de cotes inférieur à 1 indique que le fait de détenir la caractéristique diminue cette probabilité comparative.

7. Comme le RC pour la variable « nombre de travailleurs dans le ménage » est inférieur à 1 (RC=0,68), cela signifie que toute augmentation de ce nombre de travailleurs est associée à une diminution de la privation.

Tableau 4

**Caractéristiques associées à la privation<sup>1</sup>, ménages, Québec, 2013**

	Privation
	Rapport de cotes (RC) <sup>2</sup>
<b>Sexe du soutien principal</b>	
Femme	1,03
Homme (RÉF.)	RÉF.
<b>Âge du soutien principal</b>	
Moins de 30 ans	2,30 <sup>+++</sup>
30 à 44 ans	2,12 <sup>+++</sup>
45 à 64 ans	2,00 <sup>+++</sup>
65 ans et plus (RÉF.)	RÉF.
<b>Statut d'immigrant du soutien principal</b>	
Immigrant	1,50 <sup>†</sup>
Non immigrant (RÉF.)	RÉF.
<b>Scolarité du soutien principal</b>	
Non universitaire	3,02 <sup>+++</sup>
Universitaire (RÉF.)	RÉF.
<b>Type de famille du soutien principal</b>	
Personne seule	2,53 <sup>+++</sup>
Familles monoparentales	3,77 <sup>+++</sup>
Autres types de familles	1,67
Couples (RÉF.)	RÉF.
<b>Rapport au marché du travail du soutien principal</b>	
Sans emploi mais non retraité	2,83 <sup>+++</sup>
Salarié non permanent à temps plein	1,19
Autonome avec employés	0,26
Autonome sans employés	0,78
Retraité	1,66 <sup>†</sup>
Salarié permanent à temps plein (RÉF.)	RÉF.
<b>Nombre de travailleurs dans le ménage</b>	
	0,68 <sup>††</sup>
<b>Nombre de personnes dans le ménage</b>	
	1,33 <sup>+++</sup>
<b>Le ménage est propriétaire du logement</b>	
Non	2,81 <sup>+++</sup>
Oui (RÉF.)	RÉF.

1. La privation matérielle se définit ici comme le fait que le ménage présente au moins quatre besoins non satisfaits.

2. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que le fait de détenir la caractéristique (par rapport à celle de référence) augmente la probabilité d'être en situation de privation comparativement à la probabilité de ne pas être dans cette situation. Un rapport de cotes inférieur à 1 indique que le fait de la détenir diminue cette probabilité comparative.

Note: <sup>+++</sup>  $p \leq 0,01$ ; <sup>++</sup>  $0,01 < p \leq 0,05$ ; <sup>†</sup>  $0,05 < p \leq 0,1$ . Les tests ont comme hypothèse nulle qu'un RC est égal à 1. Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le bien-être économique* (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Le lien entre la privation et le faible revenu**

Les caractéristiques associées à la privation telles que décrites précédemment s'apparentent a priori à celles qui pourraient être associées au faible revenu. Ces deux problèmes décriraient-ils alors la même réalité? Jusqu'à quel point sont-ils reliés?

Pour y répondre, le tableau 5 présente les taux de prévalence de la privation, ventilés selon l'absence ou la présence d'un faible revenu; il présente également les corrélations entre la privation et le faible revenu. Plus l'écart de privation entre les ménages à faible revenu et non à faible revenu est élevé, plus la privation et le faible revenu sont reliés. Dans le même ordre d'idées, plus la corrélation privation-faible revenu est élevée, plus ces deux problèmes sont reliés.

On constate que pour tous les besoins à l'exception de celui de maintenir le logement exempt d'insectes et d'animaux nuisibles, les taux de prévalence sont significativement plus élevés parmi les ménages à faible revenu que parmi ceux qui ne le sont pas. Le plus grand écart est observé pour le besoin non comblé de couvrir une dépense imprévue de 500 \$: 45 % des ménages à faible revenu sont en privation contre 11 % seulement pour les ménages non à faible revenu, un écart de 33 points. Aussi, l'écart est élevé pour le besoin de remplacer des meubles usés (40 % contre 12 %, soit 28 points d'écart), et relativement élevé pour trois autres besoins, soit obtenir des soins dentaires (28 % contre 8 %, 19 points), remplacer ou faire réparer des appareils ménagers brisés (22 % contre 5 %, 17 points) et dépenser un petit montant d'argent pour soi-même (23 % contre 6 %, 17 points). Pour les autres besoins non comblés, l'écart est toujours inférieur ou égal à 11 points.

Tableau 5

**Prévalence de la privation selon le besoin non satisfait ou le nombre de besoins non satisfaits, ménages selon le faible revenu<sup>1</sup>, Québec, 2013**

N°	Besoin, trié en ordre décroissant de l'écart	Faible revenu :	Faible revenu :	Écart	Corrélation privation / faible revenu
		non	oui		
		%		points de %	
3	Couvrir dépense imprévue 500 \$ propres ressources	11,4	44,5	33,1 <sup>+++</sup>	0,34
2	Remplacer meubles usés	12,1	40,0	27,9 <sup>+++</sup>	0,29
9	Obtenir soins dentaires réguliers au besoin	8,4	27,8	19,4 <sup>+++</sup>	0,23
1	Remplacer ou faire réparer appareils ménagers brisés	4,9	22,3	17,4 <sup>+++</sup>	0,25
17	Dépenser petit montant d'argent/semaine pour vous	6,0	23,2	17,1 <sup>+++</sup>	0,23
10	Acheter petits cadeaux famille/amis une fois/année	1,2	12,1	11,0 <sup>+++</sup>	0,24
5	Accès à Internet à la maison/extérieur maison	0,9	10,1	9,2 <sup>+++</sup>	0,22
8	Recevoir amis/famille repas maison une fois par mois	2,6	11,2	8,5 <sup>+++</sup>	0,17
16	Avez un passe-temps/activité de loisir	2,9	10,6	7,6 <sup>+++</sup>	0,15
12	Manger fruits/légumes frais une fois/jour	1,5	8,1	6,6 <sup>+++</sup>	0,16
15	Vêtements appropriés pour entrevues d'emploi	1,2	6,5	5,3 <sup>+++</sup>	0,14
4	Payer factures à temps	2,9	8,0	5,1 <sup>+++</sup>	0,10
13	Viande/poulet/poisson/substitut végété une fois/jour	0,9	3,9	3,0 <sup>+++</sup>	0,10
14	Deux paires chaussures appropriées (y compris l'hiver)	0,8	3,3	2,5 <sup>+++</sup>	0,09
7	Déplacer dans communauté voiture/bus ou l'équivalent	0,5	2,7	2,2 <sup>+++</sup>	0,09
6	Garder maison/appart. température confortable	0,9	2,5	1,7 <sup>++</sup>	0,06
11	Maison/appart. exempt insectes/animaux nuisibles	0,3	0,5	0,2	0,01
<b>Nombre cumulatif de besoins non satisfaits</b>					
	1 besoin ou plus	22,8	61,4	38,6 <sup>+++</sup>	0,33
	4 besoins ou plus	5,4	29,3	23,9 <sup>+++</sup>	0,32
	7 besoins ou plus	1,5	10,4	9,0 <sup>+++</sup>	0,20

1. Le faible revenu est basé sur la mesure du faible revenu avant impôt (MFR), d'après une projection des seuils québécois pour l'année 2013. La projection est la valeur estimée de 2013 selon une régression simple du seuil sur l'année, pour les années 1996 à 2011. Il n'a pas été possible de mesurer le faible revenu par la MFR après impôt parce que le revenu après impôt n'est pas mesuré dans l'ECBE.

Note: <sup>+++</sup>  $p \leq 0,01$ ; <sup>++</sup>  $0,01 < p \leq 0,05$ ; <sup>+</sup>  $0,05 < p \leq 0,1$ . Les tests ont comme hypothèse nulle que l'écart de prévalence de la privation est nul entre les ménages à faible revenu et non à faible revenu. Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le bien-être économique* (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Sans surprise, les besoins non satisfaits dont la prévalence diffère le plus entre les ménages à faible revenu et non à faible revenu se traduisent par les corrélations entre la privation et le faible revenu les plus élevées (tableau 5, dernière colonne). Toutefois, on note qu'aucun coefficient de corrélation entre la privation et le faible revenu ne dépasse 0,34. Cela

indique que ces deux problèmes ne sont pas parfaitement reliés. Autrement dit, les ménages qui ne sont pas à faible revenu mais ayant des privations, et au contraire, les ménages à faible revenu mais n'ayant pas de privations, sont potentiellement fréquents, au même titre que ceux qui cumulent les deux problèmes.

### Les caractéristiques des ménages associées à un seul ou au cumul de ces deux problèmes

Pour bien circonscrire cette diversité de situations, la prochaine analyse se réfère uniquement à une privation de sévérité intermédiaire ou élevée (quatre besoins



non satisfaits ou plus). Cette analyse vise à identifier les caractéristiques qui augmentent le risque de cumuler les deux problèmes que sont la privation et le faible revenu (6 % des ménages) et d'avoir un seul de ces deux problèmes (18 % des ménages<sup>8</sup>) relativement à l'absence de l'un et l'autre (76 % des ménages)<sup>9</sup>. Pour ce faire, dans une démarche similaire à celle de Guio (2010), la régression logistique multinomiale a été utilisée (tableau 6). Les variables indépendantes sont les mêmes que celles utilisées dans le modèle précédemment discuté (cf. tableau 4 et encadré 2).

La dernière colonne du tableau 6 montre les résultats des tests statistiques visant à déterminer si l'effet des caractéristiques sur la situation « privation OU faible revenu » (effet 1) diffère de l'effet sur la situation « privation ET faible revenu » (effet 2). Lorsque l'effet 2 est supérieur à l'effet 1, on retient que la caractéristique est « aggravante », en ce sens qu'elle augmente davantage la probabilité du cumul des deux problèmes que la probabilité d'un seul.

Les résultats permettent d'identifier cinq caractéristiques aggravantes : 1) le fait que le soutien principal du ménage soit âgé de 30 à 64 ans plutôt que de 65 ans et plus ; 2) que son niveau de scolarité soit non universitaire ; 3) qu'il vive en famille monoparentale plutôt qu'en couple ; 4) qu'il soit sans emploi ou retraité plutôt qu'en emploi salarié permanent à temps plein ; 5) que le ménage ne soit pas propriétaire du logement.

Au contraire, les influences des caractéristiques suivantes sont sensiblement les mêmes pour un problème ou pour le cumul des deux : le soutien principal du ménage est immigrant ; il est une personne seule plutôt qu'en couple ; il est un salarié non permanent à temps plein plutôt qu'un salarié permanent à

temps plein ; le nombre de travailleurs dans le ménage est faible ; et enfin, le nombre de personnes dans le ménage est élevé. Par ailleurs, le sexe du soutien principal n'a aucune influence sur l'une ou l'autre des situations.

## Conclusion

Cette étude a permis de broser un premier portrait de la privation matérielle des ménages québécois à partir des données de l'*Enquête canadienne sur le bien-être économique* (ECBE). Ainsi, en 2013, trois ménages sur dix au Québec ont connu au moins une privation. Les trois besoins les plus fréquemment insatisfaits faute de moyens sont : pouvoir compter sur ses propres ressources pour couvrir une dépense imprévue de 500 \$, pouvoir remplacer des meubles usés, et payer des soins dentaires courants. Les proportions s'élèvent à 18 % dans les deux premiers cas et à 12 % pour le troisième besoin identifié.

Plus le nombre de besoins non satisfaits est élevé, plus la proportion des ménages diminue. Ainsi, près du tiers des ménages québécois comptent au moins un besoin non satisfait, 10 % au moins quatre, 3 % au moins sept, et 1 % au moins neuf.

Une comparaison interprovinciale des taux de prévalence de la privation montre qu'en général, peu importe le degré de sévérité, la privation est plus fréquente dans certaines provinces de l'Atlantique qu'au Québec, sensiblement aussi fréquente au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, mais plus fréquente au Québec que dans le reste des provinces de l'Ouest.

Les caractéristiques suivantes sont davantage associées à la privation : le soutien principal du ménage est âgé de moins de 65 ans ; ce soutien est immi-

grant ; son niveau de scolarité n'est pas universitaire ; ce soutien est une personne seule ou vit en famille monoparentale ; il est sans emploi mais non retraité, ou encore est retraité ; le nombre de travailleurs dans le ménage est faible ; le nombre de personnes dans le ménage est élevé ; et enfin, le ménage n'est pas propriétaire du logement.

D'autres résultats ont démontré que la relation entre la privation et le faible revenu est loin d'être parfaite. En définissant la privation comme le fait d'avoir au moins quatre besoins non satisfaits, seulement 6 % des ménages cumulent les problèmes de privation et de faible revenu, tandis que 18 % n'en subissent qu'un seul, d'où la pertinence de distinguer les caractéristiques qui augmentent davantage le risque de cumuler les deux problèmes. Ces caractéristiques aggravantes sont les suivantes : le soutien principal du ménage est âgé de 30 à 64 ans ; son niveau de scolarité est non universitaire ; il vit en famille monoparentale ; le soutien est sans emploi ou retraité ; et enfin, le ménage n'est pas propriétaire du logement.

## Références

- GUIO, A.-C. (2010). « Quels sont les facteurs de risque de pauvreté et de déprivation matérielle en Belgique et dans les régions? », *Les Brèves de l'WEPS*, n° 16, octobre, 4 p.
- MATERN, R., M. MENDELSON et M. OLIPHANT (2009). *Developing a Deprivation Index: The Research Process*, Toronto, Daily Bread Food Bank and the Caledon Institute of Social Policy, 27 p.
- OCDE (2007). *Panorama de la société 2006: les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 118 p.

8. Ce pourcentage se ventile comme suit : 4 % pour la privation uniquement et 14 % pour le faible revenu uniquement (données non illustrées).

9. Mentionnons que cette distribution de fréquence pour ces situations s'apparente à celle déjà calculée pour la Belgique à partir des données EU-SILC de 2007. On trouvait alors que 79 % de la population n'était ni à faible revenu ni en privation, 6 % cumulaient les deux situations, 9 % étaient à faible revenu uniquement, et 6 % en privation uniquement (Guio, 2010).

Tableau 6

**Caractéristiques associées à la privation<sup>1</sup> et/ou au faible revenu<sup>2</sup>, ménages, Québec, 2013**

	Ni privation ni faible revenu (RÉF.)	Privation OU faible revenu (1)	Privation ET faible revenu (2)	Les effets en (1) et en (2) diffèrent-ils significativement ?
Pourcentage des ménages	76,3	18,1	5,7	
Variables indépendantes	Rapport de cotes (RC) <sup>3</sup>			Oui/non
<b>Sexe du soutien principal</b>				
Femme	1,00	1,13	1,12	Non
Homme (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.
<b>Âge du soutien principal</b>				
Moins de 30 ans	1,00	1,40	2,22 <sup>+</sup>	Non
30 à 44 ans	1,00	0,93	2,01 <sup>+</sup>	Oui <sup>++</sup>
45 à 64 ans	1,00	0,83	2,16 <sup>+++</sup>	Oui <sup>+++</sup>
65 ans et plus (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.
<b>Statut d'immigrant du soutien principal</b>				
Immigrant	1,00	2,28 <sup>+++</sup>	2,38 <sup>+++</sup>	Non
Non immigrant (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.
<b>Scolarité du soutien principal</b>				
Non universitaire	1,00	3,17 <sup>+++</sup>	6,09 <sup>+++</sup>	Oui <sup>+</sup>
Universitaire (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.
<b>Type de famille du soutien principal</b>				
Personne seule	1,00	2,23 <sup>+++</sup>	3,21 <sup>+++</sup>	Non
Familles monoparentales	1,00	4,18 <sup>+++</sup>	8,73 <sup>+++</sup>	Oui <sup>++</sup>
Autres types de familles	1,00	1,50	1,89	Non
Couples (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.
<b>Rapport au marché du travail du soutien principal</b>				
Sans emploi mais non retraité	1,00	2,24 <sup>+++</sup>	8,55 <sup>+++</sup>	Oui <sup>+++</sup>
Salarié non permanent à temps plein	1,00	2,45 <sup>+++</sup>	2,05 <sup>+</sup>	Non
Autonome avec employés	1,00	0,41	2,21	Non
Autonome sans employés	1,00	1,57	3,03	Non
Retraité	1,00	1,92 <sup>+++</sup>	5,15 <sup>+++</sup>	Oui <sup>++</sup>
Salarié permanent à temps plein (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.
<b>Nombre de travailleurs dans le ménage</b>				
	1,00	0,46 <sup>+++</sup>	0,34 <sup>+++</sup>	Non
<b>Nombre de personnes dans le ménage</b>				
	1,00	1,43 <sup>+++</sup>	1,43 <sup>+++</sup>	Non
<b>Le ménage est propriétaire du logement</b>				
Non	1,00	2,89 <sup>+++</sup>	5,88 <sup>+++</sup>	Oui <sup>+++</sup>
Oui (RÉF.)	RÉF.	RÉF.	RÉF.	RÉF.

1. La privation se définit ici comme le fait que le ménage présente au moins quatre besoins non satisfaits.

2. Le faible revenu est basé sur la mesure du faible revenu avant impôt (MFR), d'après une projection des seuils québécois pour l'année 2013. La projection est la valeur estimée de 2013 selon une régression simple du seuil sur l'année, pour les années 1996 à 2011. Il n'a pas été possible de mesurer le faible revenu par la MFR après impôt parce que le revenu après impôt n'est pas mesuré dans l'ECBE.

3. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que le fait de détenir la caractéristique (par rapport à celle de référence) augmente la probabilité d'être dans la situation décrite [(1), (2)] plutôt que dans la situation de référence (c'est-à-dire ni privation ni faible revenu). Un rapport de cotes inférieur à 1 indique une diminution de cette probabilité comparative.

Note: <sup>+</sup>  $p \leq 0,01$ ; <sup>++</sup>  $0,01 < p \leq 0,05$ ; <sup>+++</sup>  $0,05 < p \leq 0,1$ . Les tests ont comme hypothèse nulle qu'un RC, ou qu'un ratio de RC, est égal à 1. Les erreurs-types sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le bien-être économique* (2013), fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Aperçu du ratio d'endettement à la consommation des familles au Québec

par Marc-André Gauthier<sup>1</sup>

Le crédit est couramment mobilisé pour diverses fins, que ce soit dans une perspective d'investissement ou d'acquisition d'actifs tels que les biens immobiliers, ou comme mode de plus en plus généralisé de transaction pour l'achat de biens et services (cartes de crédit). Dans ce cadre, l'endettement ne représente pas forcément un phénomène négatif. La réalité multidimensionnelle de l'endettement impose ainsi une analyse plus précise de la nature du crédit. C'est dans cette perspective que la présente étude propose d'exclure l'endettement hypothécaire afin de s'intéresser exclusivement au ratio des dettes de consommation sur le revenu disponible (RDCR) chez les familles détenant ce type de dettes.

## Le ratio d'endettement à la consommation représente un indicateur des obligations financières de court et moyen terme

Selon les Comptes du bilan national produits par Statistique Canada, le taux d'endettement par rapport au revenu disponible des ménages canadiens a connu un accroissement fort important depuis le tournant des années 2000 (d'environ 110 % à plus de 160 %)<sup>2</sup>, une évolution qui ne cesse d'alimenter les préoccupations sur la santé financière des ménages. Or, plusieurs mises en garde peuvent être soulevées par rapport à l'interprétation de cet indicateur qui est largement utilisé pour évaluer la vulnérabilité financière des ménages<sup>3</sup>. Notamment, en appliquant cette méthode, on obtient une forte croissance de l'endettement qui s'explique en bonne partie par la hausse de la valeur des prêts hypothécaires découlant de l'effervescence qu'a connue le marché immobilier au cours des dernières années. À cet effet, l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) évalue que la valeur médiane des emprunts hypothécaires au Québec est passée, en dollars constants, d'environ 67 000 \$ en 1999 à près de 108 000 \$ en 2012, soit un accroissement de plus de 50 % (données non illustrées).

Cette analyse sommaire reprend le principe du ratio d'endettement au revenu disponible, mais en éliminant du calcul la valeur des emprunts hypothécaires pour ne considérer que les dettes liées à la consommation (cartes et marges de crédit, crédit à tempérament, prêts automobiles et prêts étudiants). En retirant la composante immobilière du calcul pour l'année 2012, on constate une forte diminution du ratio lorsque celui-ci est mesuré par l'ESF (de 162 %<sup>4</sup> à 45 %<sup>5</sup>). Cette méthode permet, selon nous, de donner un meilleur aperçu des obligations financières auxquelles doivent répondre les familles à court et moyen terme, soit des obligations dont la période d'amortissement se situe en général beaucoup plus près des flux de revenus annuels comparativement à celle des prêts hypothécaires. À l'instar du ratio des dettes au revenu disponible, notons que le RDCR ne permet pas de déterminer un seuil de solvabilité, c'est-à-dire un niveau à partir duquel l'endettement représente un fardeau insupportable pour les ménages. Le but poursuivi ici est d'apporter un éclairage supplémentaire sur l'usage du crédit ou, plus précisément, sur l'évolution de la relation entre les revenus et l'endettement en fonction des caractéristiques des familles.

## Les familles déclarant moins de 25 000 \$ de revenus disponibles affichent le plus fort ratio d'endettement à la consommation

Selon les données de l'ESF, les dettes de consommation des familles québécoises représentent près de la moitié (45 %) de leurs revenus disponibles en 2012 (tableau 1). Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à 1999 alors que le ratio s'établissait à 28 %, soit à un niveau inférieur à celui affiché dans le reste du Canada (35 %). Or, en s'accroissant à 45 %, le taux d'endettement à la consommation a atteint un niveau statistiquement comparable à celui du reste du Canada en 2012 (51 %).

Les ratios d'endettement à la consommation diffèrent selon les caractéristiques socioéconomiques des familles. On observe peu de variations entre les différents groupes d'âge, ceux-ci oscillant près de la moyenne de l'ensemble des familles. Par contre, d'importantes disparités sont notées lorsque l'on prend en considération le revenu après impôt des ménages. En effet, les familles ayant moins de 25 000 \$ de revenus détiennent un ratio d'endettement à la consommation d'environ 90 % en 2012, ce qui s'avère

1. L'auteur tient à remercier Sylvie Rheault pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte, ainsi que le CIQSS de l'Université Laval pour l'accès aux données de Statistique Canada.
2. Statistique Canada, *Comptes du bilan national*, CANSIM, tableau 378-0123.
3. À ce sujet, voir Gauthier (2015).
4. Chez les familles ayant des dettes.
5. Chez les familles ayant des dettes de consommation.

particulièrement élevé par rapport aux autres groupes. D'ailleurs, une situation analogue est constatée dans le reste du Canada; le ratio se situant cette fois aux alentours de 120 %.

Si aucune variation notable n'est à signaler en ce qui concerne l'endettement selon le niveau de scolarité du principal soutien économique de la famille, on constate toutefois des changements intéressants entre les familles propriétaires et non propriétaires. Alors que le taux d'endettement à la consommation des familles propriétaires de leur logement était inférieur à celui des familles non propriétaires en 1999 (26 % c. 33 %), la situation s'inverse en 2012 en raison d'une plus forte augmentation du taux d'endettement à la consommation des propriétaires. Les familles locataires ou hébergées gratuitement affichent de leur côté un taux similaire à celui de 1999 (36 %), alors qu'il atteint 47 % chez les propriétaires. Notons d'ailleurs que le reste du Canada a connu un phénomène semblable au cours de cette période.

### Environ 15 % des familles détiennent des dettes à la consommation représentant plus de 80 % de leurs revenus disponibles

Comme on a pu le constater, les familles québécoises ont accumulé des dettes de consommation équivalant environ à la moitié de leurs revenus disponibles en 2012. Un examen plus détaillé de la distribution des ménages selon le RDCR permet de démontrer qu'une proportion importante de ménages au Québec atteint des niveaux d'endettement plus élevés que ceux de l'ensemble des familles. En 1999, environ 73 % des familles présentaient des ratios d'endettement inférieurs à 40 %, alors qu'il s'agit de 65 % en 2012 (tableau 2). Or, c'est en observant l'évolution de la proportion des ménages affichant un ratio de 80 % et plus que se confirme un recours nettement accru au crédit à la consommation par rapport

## Méthodologie et définitions

Les données de cet article proviennent principalement de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF). Cette enquête, réalisée en 1999, 2005 et 2012, a été conçue dans le but de produire une évaluation exhaustive du bilan financier des unités familiales du Canada. Les unités familiales comprennent les personnes seules et les familles économiques. Une famille économique comprend un groupe de personnes apparentées, mariées ou unies civilement qui partagent un même logement (Statistique Canada). À noter que le terme « ménage » ou « famille » sera utilisé à des fins d'allègement du texte. La qualité des estimations produites a été déterminée à partir de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap* en anglais) pour le calcul de la variance. Les différences significatives ont été évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance à un niveau de confiance de 95 %.

**Dettes de consommation :** Somme des dettes de l'unité familiale comprenant le crédit à la consommation (soldes sur les cartes et marges de crédit, crédit à tempérament), les prêts automobiles, les dettes d'études et les autres dettes.

**Ratio des dettes de consommation sur le revenu disponible (RDCR) :** Rapport des dettes de consommation sur le revenu familial total (revenus du marché et transferts) après impôt.

aux revenus. En 1999, près de 10 % des familles se retrouvaient dans cette situation. Quinze années plus tard, on retrouve 16 % des familles dans cette catégorie.

À quelques exceptions près, cette distribution des familles en fonction de leur ratio d'endettement ne tend pas à varier en fonction des caractéristiques socioéconomiques étudiées. Cependant, notons que les familles déclarant des revenus disponibles de 25 000 \$ et moins semblent particulièrement susceptibles d'atteindre un ratio d'endettement de 80 % et plus, puisqu'environ le quart de celles-ci se retrouvent dans cette catégorie.

## Conclusion

Cet aperçu du taux d'endettement à la consommation des familles québécoises par rapport aux revenus disponibles indique un accroissement important de l'endettement. Par rapport au reste du Canada, on a pu constater que le Québec présente en 2012 un ratio de dettes de consommation sur le revenu disponible (RDCR) comparable, alors qu'il s'établissait auparavant à un niveau plus faible. Lorsque l'on tient compte de certaines

caractéristiques socioéconomiques des familles, il a été possible d'observer que celles déclarant des revenus disponibles de moins de 25 000 \$ sont plus susceptibles de présenter un RDCR élevé. D'autre part, il est intéressant de rappeler que les familles propriétaires de leur logement affichent un RDCR plus élevé que celui des non propriétaires en 2012, alors que la situation contraire prévalait en 1999. La popularisation de la marge de crédit hypothécaire, par définition inaccessible aux locataires, n'est probablement pas étrangère à cette nouvelle donne. Enfin, mentionnons que la proportion de familles détenant un RDCR élevé (80 % et plus) a connu une augmentation significative dans l'ensemble du Québec, celle-ci passant de 10 % à 16 % au cours de la période étudiée.

## Références

GAUTHIER, Marc-André (2015). « L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 19, n° 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, février, p. 1-10.

Tableau 1

**Ratio des dettes de consommation sur le revenu disponible chez les unités familiales détenant des dettes de consommation, Québec, reste du Canada, 1999, 2012**

	Québec		Reste du Canada	
	1999	2012	1999	2012
	%			
<b>Groupe d'âge (principal soutien économique)</b>				
Moins de 35 ans	33,9	40,0	37,9	50,2
35 à 44 ans	25,9	41,8	31,7	50,7
45 à 54 ans	27,3	43,2	35,6	47,3
55 à 64 ans	22,2	51,2*	34,7	52,2
65 ans et plus	27,5*	49,6*	28,2	57,6
<b>Revenu disponible (\$ constant 2012)</b>				
Moins de 25 000 \$	48,9	89,3*	101,9*	120,4
25 000 \$ à 49 999 \$	30,8	48,5	38,5	66,8
50 000 \$ à 74 999 \$	25,4	45,1	31,9	48,4
75 000 \$ et plus	23,5	38,6	27,9	44,3
<b>Type d'unité familiale</b>				
Personnes seules	33,2	47,0	43,4	60,1
Couples avec enfants de moins de 18 ans	24,5	45,7	32,0	50,0
Couples sans enfants	27,6	43,3	32,1	46,0
Familles de personnes âgées <sup>1</sup>	29,4*	45,9*	28,1	61,1
Autres familles <sup>2</sup>	30,4	41,4*	37,0	47,1
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint (principal soutien économique)</b>				
Sans DES ou équivalent	25,6	41,6	29,8	58,0
Diplôme d'études secondaires (DES)	29,0	44,5	33,6	52,2
Certificat postsecondaire non universitaire	30,1	42,3	33,7	47,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire	26,2	46,9	38,7	50,4
<b>Mode d'occupation du logement</b>				
Propriétaires	26,1	47,2	33,4	51,8
Locataires ou hébergés gratuitement	32,5	36,0	37,9	45,2
<b>Total</b>	<b>27,9</b>	<b>44,5</b>	<b>34,5</b>	<b>50,6</b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans et plus.

2. Cette catégorie comprend les couples mariés non âgés vivant avec d'autres personnes apparentées, mais sans enfants, les familles monoparentales et d'autres types de familles non âgées (moins de 65 ans).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

**Proportion d'unités familiales selon le niveau d'endettement à la consommation<sup>1</sup> chez les unités familiales détenant des dettes de consommation, Québec, 1999, 2012**

	1999			2012		
	Moins de 40 %	Entre 40 % et moins de 80 %	80 % et plus	Moins de 40 %	Entre 40 % et moins de 80 %	80 % et plus
	%					
<b>Groupe d'âge (principal soutien économique)</b>						
Moins de 35 ans	62,6	20,0	17,3	66,0	17,8*	16,3*
35 à 44 ans	74,8	18,3	6,9*	63,1	21,4*	15,5**
45 à 54 ans	73,9	18,4	7,7*	63,1	23,6	13,3*
55 à 64 ans	83,4	13,2*	F	61,5	20,4*	18,1*
65 ans et plus	83,6	11,6**	F	71,7	13,4*	14,9*
<b>Revenu disponible (\$ constant 2012)</b>						
Moins de 25 000 \$	56,5	17,8*	25,7	56,6	17,5*	25,9
25 000 \$ à 49 999 \$	72,1	21,1	6,9*	62,8	20,2	17,1*
50 000 \$ à 74 999 \$	81,0	16,9	F	66,5	20,4	13,1*
75 000 \$ et plus	84,8	11,6*	F	71,0	19,7	9,3*
<b>Type d'unité familiale</b>						
Personnes seules	62,8	19,0	18,3	61,7	19,3*	19,0*
Couples avec enfants de moins de 18 ans	76,9	17,7	5,4*	64,2	22,8	13,0*
Couples sans enfants	73,7	19,1	7,3*	61,8	21,1*	17,2*
Familles de personnes âgées <sup>2</sup>	79,6	15,6**	F	72,1	12,1*	15,9*
Autres familles <sup>3</sup>	76,3	15,6*	8,2*	71,1	17,2*	11,7*
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint (principal soutien économique)</b>						
Sans DES ou équivalent	81,9	12,5*	5,7*	63,8	20,9*	15,3**
Diplôme d'études secondaires (DES)	72,3	16,8	11,0*	64,4	19,6*	16,0*
Certificat postsecondaire non universitaire	68,6	21,4	10,1*	63,6	22,2	14,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire	68,9	19,2	11,9*	66,7	16,2	17,1*
<b>Mode d'occupation du logement</b>						
Propriétaires	77,5	16,7	5,8*	63,2	20,7	16,2
Locataires ou hébergés gratuitement	66,1	19,1	14,8	67,2	18,0	14,9*
<b>Total</b>	<b>72,7</b>	<b>17,7</b>	<b>9,6</b>	<b>64,8</b>	<b>19,6</b>	<b>15,7</b>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Ratio des dettes de consommation sur le revenu disponible.

2. Dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans et plus.

3. Cette catégorie comprend les couples mariés non âgés vivant avec d'autres personnes apparentées, mais sans enfants, les familles monoparentales et d'autres types de familles non âgées (moins de 65 ans).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Les estimations du revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages : quelques résultats d'un exercice de validation

par Sylvie Rheault et Stéphane Crespo<sup>1</sup>

En 2010, le gouvernement fédéral annonce l'abolition du questionnaire détaillé obligatoire du Recensement et son remplacement par une enquête volontaire, soit l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) pour 2011. En réponse aux appréhensions à l'égard de la perte potentielle de données fiables, surtout à des échelles géographiques fines et pour des sous populations, l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) a entrepris une large consultation auprès des ministères et organismes gouvernementaux du Québec (MO) afin de dresser un portrait précis des problèmes rencontrés, tant à l'égard des données utilisées que des outils statistiques déployés. De plus, l'Institut a procédé à une validation des estimations du revenu. Les principaux constats de cette dernière démarche sont présentés dans cet article.

Lors des rencontres de consultation avec les MO, l'une des variables qui a fait le plus sourciller les analystes rencontrés est le revenu, car non seulement cette donnée provient d'une enquête volontaire, mais en plus les questions sur le revenu ont les taux de non-réponse partielle parmi les plus élevés en raison de la sensibilité de cette variable. Statistique Canada (SC) a procédé à une évaluation approfondie de la qualité des données sur le revenu, des mises en garde s'en sont suivies et des décisions ont été prises. Toutefois, les travaux faits par SC semblent s'être limités aux provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement (RMR). La validation faite par l'Institut à des échelles plus fines pour le Québec vise à pallier cette situation.

## Plus le territoire est petit, moins les résultats de l'ENM et les données fiscales québécoises concordent

Sans surprise, les données de l'ENM pour la population âgée de 15 ans et plus avec revenus semblent de plus en plus fiables à mesure que la taille du territoire s'agrandit. Ainsi, le niveau de corrélation entre les estimations de l'ENM et les données de Revenu Québec (RQ) passe de 0,59 pour les municipalités de moins de 250 personnes à 1,00 pour celles ayant une population de 100 000 et plus. À l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC), ce niveau passe de 0,92 pour celles comptant de 5 000 à 24 999 personnes à 1,00 pour celles de 100 000 personnes et plus (tableau 1).

En termes d'écart, on note que seulement 8 municipalités sur 91 (soit 8,8 %) comptant moins de 250 personnes présentent un écart entre les deux sources de données se situant entre -2,5 % et +2,5 %. Ainsi, toutes les autres municipalités de cette catégorie ont des écarts entre les deux sources de données qui dépassent l'intervalle de 5 %. La situation s'améliore cependant pour les municipalités de plus grande taille. En effet, pour 7 municipalités sur 9 comptant plus de 100 000 personnes, les écarts se situent dans cet intervalle de 5 %.

Pour l'ensemble du Québec, l'écart entre les deux sources de données est de 2,3 %. Le revenu total médian se situe à 28 211 \$ pour l'ENM<sup>2</sup> et à 27 584 \$ pour RQ (tableau 3)<sup>3</sup>.

1. Nous remercions Robert Courtemanche de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour ses judicieux conseils au cours de cette démarche de validation et le CIQSS de l'Université Laval pour l'accès aux données de Statistique Canada.
2. En raison des choix méthodologiques faits, toutes les estimations présentées pour l'ENM peuvent différer de celles publiées par Statistique Canada.
3. Les noms des territoires se situant dans chaque groupe d'écart entre les données de l'ENM et de RQ peuvent être consultés dans le document Excel accompagnant la publication de Crespo (à paraître).

Tableau 1

**Corrélation et distribution de l'écart relatif entre les données de l'ENM et de RQ, selon l'échelle géographique et l'effectif, revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus avec revenus, Québec, 2010**

	Corrélation <sup>1</sup>	Écart relatif <sup>2</sup>									
		-20,00 % et moins	-19,99 % à -10,00 %	-9,99 % à -5,00 %	-4,99 % à -2,50 %	-2,49 % à 0 %	0,01 % à 2,50 %	2,51 % à 5,00 %	5,01 % à 10,00 %	10,01 % à 20,00 %	20,01 % et plus
%											
<b>Québec</b>											
Ensemble du Québec	...	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Régions administratives</b>											
Ensemble des RA	<b>0,99</b>	0,0	0,0	0,0	5,9	<b>0,0</b>	<b>70,6</b>	23,5	0,0	0,0	0,0
<b>Municipalités régionales de comté</b>											
Ensemble des MRC	<b>0,98</b>	0,0	0,0	1,9	1,9	<b>8,7</b>	<b>35,6</b>	29,8	19,2	2,9	0,0
MRC selon l'effectif des 15 ans et plus avec revenus											
Moins de 250	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
250 à 499	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
500 à 999	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1 000 à 4 999	...	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>	<b>50,0</b>	0,0	50,0	0,0	0,0
5 000 à 24 999	<b>0,92</b>	0,0	0,0	4,1	4,1	<b>8,2</b>	<b>22,4</b>	24,5	30,6	6,1	0,0
25 000 à 99 999	<b>0,99</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>7,5</b>	<b>40,0</b>	42,5	10,0	0,0	0,0
100 000 et plus	<b>1,00</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>15,4</b>	<b>69,2</b>	15,4	0,0	0,0	0,0
<b>Municipalités</b>											
Ensemble des municipalités	<b>0,80</b>	3,7	6,6	9,8	6,5	<b>9,8</b>	<b>11,4</b>	10,3	15,0	15,5	11,2
Municipalités selon l'effectif des 15 ans et plus avec revenus											
Moins de 250	<b>0,59</b>	14,3	4,4	5,5	4,4	<b>2,2</b>	<b>6,6</b>	4,4	7,7	14,3	36,3
250 à 499	<b>0,60</b>	7,3	10,2	11,3	1,7	<b>7,9</b>	<b>4,5</b>	6,2	13,6	14,7	22,6
500 à 999	<b>0,74</b>	4,5	9,0	12,0	5,6	<b>7,9</b>	<b>8,3</b>	9,0	11,3	21,4	10,9
1 000 à 4 999	<b>0,90</b>	0,5	6,1	11,0	10,0	<b>9,0</b>	<b>11,5</b>	10,5	19,3	17,6	4,6
5 000 à 24 999	<b>0,98</b>	0,0	0,9	4,4	7,1	<b>23,9</b>	<b>24,8</b>	17,7	19,5	0,9	0,9
25 000 à 99 999	<b>0,99</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>28,6</b>	<b>28,6</b>	38,1	4,8	0,0	0,0
100 000 et plus	<b>1,00</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>	<b>77,8</b>	22,2	0,0	0,0	0,0

1. Le coefficient de corrélation n'a pas lieu de figurer lorsque le nombre d'unités est égal à 2, puisque dans ce cas le coefficient est toujours égal à 1, et lorsque ce nombre est égal à 1, puisque dans ce cas le coefficient est non défini.

2. L'écart relatif se calcule de la manière suivante : [(donnée ENM - donnée RQ) ÷ donnée RQ] × 100.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



## L'ENM sous-évalue le revenu des jeunes de 15 à 24 ans, mais surévalue celui des particuliers de 25 à 44 ans

Le tableau 2 suivant illustre les écarts entre les estimations de l'ENM et de RQ selon l'âge et le sexe. On observe notamment que dans toutes les régions administratives, le revenu médian des jeunes de 15 à 24 ans est plus faible selon les estimations de l'ENM. Cette situation est aussi observée dans 93,2 % des MRC et 69,0 % des municipalités. Pour l'ensemble des jeunes au Québec, le revenu médian total estimé par l'ENM s'élève à 10 288 \$, soit 7,8 % de moins que pour les données RQ (11 162 \$) [Tableau 3].

À l'opposé, chez les particuliers de 25 à 44 ans, on constate que la médiane des revenus de l'ENM est plus élevée que celle de RQ, et ce, pour toutes les régions administratives. Dans 93,2 % des MRC et dans 70,2 % des municipalités, l'estimation de l'ENM est aussi plus élevée. Pour l'ensemble du Québec, les estimations de l'ENM sont supérieures de 4,1 % à celles de RQ (35 257 \$ contre 33 884 \$) [tableau 3].

Pour les deux autres groupes d'âge, on ne peut cependant conclure dans un sens ou dans l'autre. D'ailleurs, à l'échelle du Québec, les différences entre les deux sources de données sur le revenu sont faibles : elles se chiffrent à 0,2 % chez les particuliers âgés de 45 à 64 ans et à 0,5 % chez ceux de 65 ans et plus.

## Méthodologie

Les données fiscales provenant d'une entente<sup>4</sup> entre l'Institut et Revenu Québec (RQ) ont été mises à profit dans le cadre de cet exercice, alors que les estimations de revenu de l'ENM ont été tirées du fichier maître de l'ENM<sup>5</sup> afin de s'assurer que les univers de population et les concepts de revenu comparés soient les plus identiques possible. Les données fiscales québécoises constituent, sauf exception, une source de données très solides et fiables pour évaluer la qualité des données de l'ENM. La population de référence comprend les personnes âgées de 15 ans et plus avec revenus, et ce, pour l'année 2010. Ce sont les revenus totaux médians avant impôts qui sont principalement comparés. Soulignons qu'en raison des choix méthodologiques faits, toutes les estimations présentées pour l'ENM peuvent différer de celles publiées par Statistique Canada. De plus, contrairement aux normes de présentation d'estimations, les données ne sont pas arrondies puisqu'il s'agit ici d'un exercice de validation. Ces données ne devraient donc pas être utilisées hors du présent contexte.

Deux principaux indicateurs ont été retenus pour comparer les deux sources de données sur le revenu, soit les coefficients de corrélation et la distribution de l'écart entre les données de l'ENM et celles de RQ. Pour plus de détails, voir le rapport méthodologique produit par Crespo (à paraître).

Les estimations de l'ENM pourraient être surestimées par rapport aux données de RQ chez les femmes. Dans toutes les régions administratives, les estimations de l'ENM sont plus élevées, tout comme dans 101 MRC sur 104 et dans 797 municipalités sur 1 087. À l'échelle du Québec, l'écart est de 5,5 % (23 681 \$ pour l'ENM contre 22 454 \$ pour RQ) [tableau 3]. Toutefois, on ne peut conclure à une surestimation de l'ENM dans la mesure où les données fiscales (RQ) à notre disposition ne comprennent pas le paiement de Soutien aux enfants. Or, par défaut, les montants sont versés à la mère et peuvent atteindre pour le premier enfant<sup>6</sup> vivant dans une famille biparentale un minimum de 611 \$ et un maximum de 2 176 \$ en 2010.

## Des différences selon les indicateurs et les concepts de revenu

Les niveaux de corrélation entre les estimations de l'ENM et les données fiscales de RQ ont été comparés selon le revenu moyen ou médian. Il appert qu'à l'échelle des régions administratives et des MRC, la concordance est très élevée pour ces deux indicateurs, les niveaux de corrélation se situant entre 0,98 et 1,00. Par contre, à l'échelle des municipalités, on note que le niveau de corrélation est plus élevé dans le cas du revenu moyen (0,89) que dans celui du revenu médian (0,80) [données non illustrées].

4. Entente de communication d'une base de données pour la réalisation de statistiques territoriales dans les domaines du marché du travail et du revenu.

5. Pour l'accès à l'une ou à l'autre de ces bases de données, l'Institut a été soumis aux règles de confidentialité des deux organisations.

6. Les montants diminuent aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> enfants, mais s'accroissent ensuite au 4<sup>e</sup> enfant et aux suivants. Un supplément est versé aux familles monoparentales.

Tableau 2

**Distribution de l'écart relatif entre les données de l'ENM et de RQ, selon la population de référence et l'échelle géographique, revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus avec revenus, Québec, 2010**

		Écart relatif <sup>1</sup>									
		-20,00 % et moins	-19,99 % à -10,00 %	-9,99 % à -5,00 %	-4,99 % à -2,50 %	-2,49 % à 0 %	0,01 % à 2,50 %	2,51 % à 5,00 %	5,01 % à 10,00 %	10,01 % à 20,00 %	20,01 % et plus
		%									
<b>Régions administratives</b>											
Sexe	Femmes	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	47,1	47,1	5,9	0,0
	Hommes	0,0	5,9	0,0	0,0	<b>76,5</b>	<b>17,6</b>	0,0	0,0	0,0	0,0
Âge	15-24 ans	0,0	29,4	64,7	5,9	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	0,0	0,0	0,0	0,0
	25-44 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>	<b>11,8</b>	64,7	23,5	0,0	0,0
	45-64 ans	0,0	0,0	0,0	11,8	<b>58,8</b>	<b>29,4</b>	0,0	0,0	0,0	0,0
	65 ans et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>88,2</b>	<b>5,9</b>	5,9	0,0	0,0	0,0
<b>Municipalités régionales de comté</b>											
Sexe	Femmes	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>2,9</b>	<b>8,7</b>	26,0	48,1	12,5	1,9
	Hommes	1,0	0,0	3,8	20,2	<b>37,5</b>	<b>23,1</b>	9,6	3,8	1,0	0,0
Âge	15-24 ans	9,6	39,4	29,8	9,6	<b>4,8</b>	<b>1,0</b>	1,9	3,8	0,0	0,0
	25-44 ans	0,0	1,0	0,0	1,0	<b>4,8</b>	<b>17,3</b>	24,0	38,5	11,5	1,9
	45-64 ans	0,0	1,0	9,6	18,3	<b>35,6</b>	<b>17,3</b>	13,5	4,8	0,0	0,0
	65 ans et plus	0,0	0,0	2,9	13,5	<b>38,5</b>	<b>26,0</b>	9,6	7,7	1,9	0,0
<b>Municipalités</b>											
Sexe	Femmes	3,1	6,5	5,4	3,7	<b>7,9</b>	<b>8,7</b>	9,6	15,3	18,6	21,2
	Hommes	8,4	13,2	11,4	10,0	<b>10,9</b>	<b>8,4</b>	7,4	10,9	10,9	8,6
Âge	15-24 ans	35,2	17,4	8,1	4,9	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>	2,3	4,4	5,1	16,1
	25-44 ans	5,4	7,2	5,2	5,2	<b>7,0</b>	<b>9,9</b>	7,6	14,7	19,8	18,2
	45-64 ans	10,4	13,1	11,2	8,0	<b>10,2</b>	<b>8,7</b>	6,7	9,8	10,8	11,0
	65 ans et plus	2,9	7,6	13,0	10,9	<b>12,3</b>	<b>10,6</b>	9,9	11,9	10,9	10,2

1. L'écart relatif se calcule de la manière suivante : [(donnée ENM - donnée RQ) ÷ donnée RQ] × 100.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

**Données comparées de l'ENM et de RQ, selon le sexe et l'âge, revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus avec revenus, Québec, 2010**

		ENM	RQ	Relatif <sup>1</sup>	Absolu <sup>2</sup>
		\$		%	\$
Revenu total médian		28 211	27 584	2,3	627
Sexe	Femmes	23 681	22 454	5,5	1 227
	Hommes	33 288	33 516	-0,7	-228
Âge	15-24 ans	10 288	11 162	-7,8	-874
	25-44 ans	35 257	33 884	4,1	1 373
	45-64 ans	35 359	35 439	-0,2	-80
	65 ans et plus	20 668	20 766	-0,5	-98

1. L'écart relatif se calcule de la manière suivante : [(donnée ENM - donnée RQ) ÷ donnée RQ] × 100. Il est à noter qu'un écart relatif calculé à partir de petits nombres doit être interprété avec prudence, puisqu'il tend à être très élevé.

2. L'écart absolu se calcule de la manière suivante : [donnée ENM - donnée RQ].

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On note également que la proportion de particuliers à faible revenu (moins de 10 000 \$) concorde de moins en moins à mesure que la taille des territoires diminue. Ainsi, le niveau de corrélation passe de 0,97 à l'échelle des régions administratives à 0,84 à l'échelle des MRC et à 0,53 dans le cas des municipalités. Ce phénomène est aussi observé pour les personnes dont les revenus sont plus élevés (100 000 \$ et plus), mais l'amplitude des différences est moins grande. Les niveaux de corrélation passent de 0,99 pour les RA et les MRC à 0,86 pour les municipalités (données non illustrées). Autrement dit, il est plus difficile de statuer sur la qualité des estimations de l'ENM pour les personnes à faible revenu.

Enfin, comme le montre le tableau 4, outre le fait que le degré de correspondance entre les estimations de l'ENM et de RQ diminue avec la taille des territoires, on constate que celui-ci diffère selon les concepts de revenu. Par exemple, à l'échelle des municipalités, les niveaux de corrélation sont plus élevés pour le revenu total (0,80) que pour les transferts gouvernementaux (0,69), mais peu de différences existent dans le degré de correspondance entre le revenu total et les revenus du marché. Les faibles niveaux de corrélation pour certains concepts de revenus (revenu agricole net, revenu non agricole net, dividendes et revenus de placement, et autres revenus en espèces) sèment cependant le doute quant à l'utilisation de ces estimations à l'échelle des municipalités.

## Discussions

Ces travaux de validation montrent les limites des estimations de revenu de l'ENM pour des petits territoires et pour certains concepts. Il n'a pas été possible de valider les données pour des sous-populations, par exemple, les immigrants récents, les autochtones, etc., ou encore pour des groupes particuliers comme les employés du secteur minier. En effet, les données fiscales ne comprennent aucune information de cette sorte et aucune autre base de données administrative

Tableau 4

### Corrélation entre les données de l'ENM et de RQ, selon le concept de revenu et l'échelle géographique, revenu médian des personnes âgées de 15 ans et plus avec revenus, Québec, 2010

	Régions administratives	Municipalités régionales de comté	Municipalités
	Corrélation		
<b>Revenu total</b>	<b>0,99</b>	<b>0,98</b>	<b>0,80</b>
Revenus du marché	0,99	0,99	0,78
Salaires et traitements	0,99	0,98	0,72
Revenu agricole net	0,66	0,53	0,24
Revenu non agricole net	0,91	0,48	0,08
Dividendes et revenus de placement	0,97	0,87	0,43
Pensions de retraite	0,98	0,91	0,55
Autres revenus en espèces	-0,31	0,09	0,09
<b>Transferts gouvernementaux</b>	<b>0,95</b>	<b>0,96</b>	<b>0,69</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, et Revenu Québec, 2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

ne nous permettait de le faire. Tout nous porte cependant à croire que les constats auraient été les mêmes.

Comme mentionné au début de cet article, SC a effectué les mises en garde appropriées concernant la qualité des données sur le revenu pour l'ENM de 2011. Pour la prochaine enquête en 2016, SC a annoncé le 13 avril 2015 un changement majeur pour la collecte de données sur le revenu au prochain Recensement. Ainsi, les données de l'impôt sur le revenu seront *de facto* utilisées pour chacun des répondants au Recensement. Comme le soutient le statisticien en chef dans son communiqué : « les renseignements sur le revenu seront les plus précis jamais obtenus dans l'histoire du Recensement ».

Quoique certaines questions demeurent sur le traitement de ces données, par exemple, le fait que ce ne sont pas tous les répondants au Recensement qui auront rempli une déclaration de revenus, on peut espérer une amélioration des estimations de revenu, notamment pour les petits territoires. Par contre, il est acquis que les utilisateurs de ces données devront de nouveau composer avec une rupture pour l'analyse des tendances sur le revenu. Les conséquences de ces changements seront suivies par l'Institut.

## Références

- CRESPO, Stéphane (à paraître). *Comparaison des estimations sur le revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages avec les données fiscales québécoises*, Rapport méthodologique.
- RHEAULT, Sylvie, Marie-Eve TREMBLAY et Anne BAILLARGEON (2015). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011: ses portées et limites. Bilan de la consultation de l'Institut de la statistique du Québec auprès des ministères et organismes gouvernementaux du Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec, janvier, 50 p.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur le revenu. Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, produit n° 99-014-X2011006 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 23 p.

## DANS LA MÊME COLLECTION

### Vient de paraître

#### Données sociodémographiques en bref, vol. 19 n° 2

Février 2015

- L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada
- Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois
- Un portrait des dix premières années de mariages de conjoints de même sexe au Québec

#### Données sociodémographiques en bref, vol. 19 n° 1

Octobre 2014

- L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années
- Portrait du navetage des Québécoises et Québécois en emploi

### À paraître

#### Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 1 (*titres provisoires*)

Octobre 2015

- Analyse générationnelle du patrimoine
- L'espérance de vie des générations
- Liens entre revenus des particuliers et faibles revenus des ménages
- Perspectives démographiques : les scénarios d'analyse

## AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

### Vient de paraître

#### Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 40 [La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2014](#)
- n° 39 [Évolution de la situation financière des ménages québécois entre 1999 et 2012](#)
- n° 38 [Les naissances au Québec et dans les régions en 2014](#)

Mai 2015

Mai 2015

Mai 2015

#### La victimisation de la population québécoise : victimisation criminelle et cybervictimisation

Février 2015

#### Le bilan démographique du Québec : Édition 2014

Décembre 2014

### À paraître

#### Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 41 [Les mariages au Québec en 2014 \(\*titre provisoire\*\)](#)

Été 2015

#### Comparaison des estimations de revenu de l'*Enquête nationale auprès des ménages* avec les données fiscales québécoises. Rapport méthodologique

Juin 2015

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page  
Émilie Granger, réviseure linguistique  
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Suzanne Asselin  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : 418 691-2406 (poste 3223)  
Télécopieur : 418 643-4129  
Courriel : [enbref@stat.gouv.qc.ca](mailto:enbref@stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation  
personnelle est interdite sans l'autorisation  
du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)